





Audyx a posté sur #10YearsChallenge  
Il y a 2 minutes

L'audiomètre en 2009...



L'audiomètre en 2019 !



Avec Audyx, l'avenir de l'audiologie  
c'est vous !



Masquage automatique



Vocale adaptative en 90 sec.



Tests comparatifs

**SPÉCIAL ÉTUDIANTS**

Utilisez Audyx gratuitement  
pendant toute la durée  
de vos études !

**JEUNES DIPLÔMÉS**

Profitez d'une offre exclusive  
qui vous est dédiée !



Inscrivez-vous dès maintenant  
en scannant ce code QR !

E-mail : [etudiants@audyx.com](mailto:etudiants@audyx.com)

Tél. : 01.86.26.11.99 (Demander Johanna)



## Préface :

- 3 Sommaire
- 4 Edito

## Vie Etudiante / Associatif :

- 8 Point sur le CA de Février
- 10 PAAIG où en est on ?
- 12 Café Débat
- 14 Mission Tunisie

## Metier / Formation :

- 16 Retour sur l'EPU 2018
- 18 Enquête démographique
- 20 Assises de Nice
- 22 Loi 100% santé
- 26 Les obligations du 100% santé
- 28 EUHA

## Appareillage / Technologie :

- 30 Réorganisation Corticale
- 32 Le dépistage néonatal de la surdité
- 36 Accouphènes
- 44 Phonak Marvel



**Paul NORMAND**  
Webmaster  
3ème année Fougères

L'ensemble du bureau de la FNEA tient à remercier tous nos partenaires qui nous ont permis de continuer à diffuser notre Larsen.

Ce Larsen est donc distribué avec un tout nouveau visuel pour sa douzième édition. Nous remercions tout particulièrement Audio infos qui nous permet et nous aide une nouvelle fois à imprimer notre revue étudiante.

Nous tenons à rappeler à chaque étudiant qu'il est possible de nous écrire un article afin de le diffuser dans cette revue tant que le sujet est en lien avec l'audioprothèse ou la vie étudiante.

Pour toute demande envoyez un mail à :  
[webmaster@fnea.org](mailto:webmaster@fnea.org)

**NOUS RECRUTONS DES  
AUDIOPROTHÉSISTES-DE  
POUR CES VILLES**

- + Douai - 59
- + Alberville - 73
- + Chateauroux - 36
- + Macon - 71
- + Avranches - 50
- + Angouleme - 16
- + Foix - 09
- + Vendôme - 41
- + Cahors - 46
- + Montceau les Mines - 71
- + Chalon sur Saone - 71

**ET des Audios Volants  
sur toute la France**

**VOTRE CONTACT**  
Alexandra Petit - RRH  
Tél. : 06 45 95 71 97  
Mail : [recrutement@auditionsante.fr](mailto:recrutement@auditionsante.fr)



**Tanguy DELMAS**  
Président  
3ème année Bordeaux

Ce 23 mars 2019, la Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse fête sa sixième année. Grâce à un fort investissement de son réseau, la FNEA connaît une évolution exponentielle sur tous les aspects. Chaque année, les étudiants réalisent un immense travail dans la vie associative de leurs écoles et dans la fédération.

C'est grâce à cet intérêt de chaque bureau et à l'investissement de nos prédécesseurs que la fédération a pu atteindre l'importance qu'elle a aujourd'hui et nous les en remercions grandement.

Depuis maintenant 9 mois, les membres du bureau national mettent en place des actions pour plus de 800 étudiants. Cet investissement est souligné par une augmentation constante des étudiants présents lors de nos événements, de nos actions de prévention, et de nos projets de formation.

En effet, des projets de la FNEA ont vu le jour, comme l'organisation de journées de formations associatives à la demande des étudiants, et l'instauration de cafés débats qui nous ont permis d'échanger avec des étudiants sur des problématiques qu'ils peuvent rencontrer dans leur formation. Pour la seconde partie de leur mandat, nos vice-présidents vont également mettre en place des projets de prévention avec la refonte de notre Plan d'Action : l'Audioprothèse en Instituts Gérontologique (PAAIG), une enquête bien-être à destination des étudiants, des missions de repérage et de sensibilisation ainsi qu'un voyage humanitaire.

Du fait de l'actualité, nous nous sommes investis politiquement. C'est une chance pour la FNEA de pouvoir échanger sur des projets et de porter les positions de nos étudiants. Un grand investissement de la part des étudiants au sein de la fédération a eu lieu cette année. En effet, grâce à une mobilisation de plus en plus forte de nos administrateurs, nous pouvons avancer rapidement sur ces nouvelles actions et maintenir une cohésion nationale.

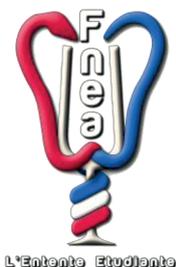
Maintenant que la FNEA commence à développer son rôle d'administrateur au sein de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), nous comprenons l'intérêt de développer notre réseau car les problématiques que nous pouvons rencontrer dans notre filière sont aussi présentes ailleurs. Il est donc très intéressant de pouvoir échanger et débattre avec toutes les fédérations représentées par la FAGE.

De plus, nous tenons à remercier tous les professionnels ayant participé à notre enquête démographique qui nous a permis de récolter des données sur le maillage territorial, la mobilité et la prise en charge des patients chez les audioprothésistes français. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier nos partenaires qui nous permettent d'évoluer si vite et qui sont à l'écoute de nos projets.

Enfin, le bureau national et ses administrateurs ont eu pour la seconde fois l'opportunité de travailler ensemble, le temps d'un week-end. En ont découlé de belles perspectives pour l'avenir de la FNEA que nous avons hâte de nous partager.

En attendant de vous retrouver lors des prochains événements, nous vous laissons découvrir ce journal. Nous vous donnons rendez-vous sur notre stand au congrès des audioprothésistes et lors du Gala National le samedi 23 mars, à Paris.

**Et n'oubliez pas, la FNEA recrute pour l'année à venir !**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 3 JANVIER 2019

## Plan d'Action : "l'Audioprothèse en Instituts Gériatologiques" : Le bilan à deux ans

*En ce début d'année 2019, la FNEA lance la 3ème édition du PAAIG, il est temps pour la FNEA de dresser le premier bilan de son plan d'action. Pour rappel, les étudiants de première année effectuent un stage d'une durée de deux semaines dans un institut gériatologique. L'objectif de ce stage est de permettre à l'étudiant d'appréhender les problèmes spécifiques de la personne âgée et sa psychopathologie. L'accueil d'un stagiaire en audioprothèse dans un institut gériatologique est une opportunité à la formation et la sensibilisation des équipes pluridisciplinaires sur le fonctionnement et l'entretien des appareils auditifs.*

Lors de l'EPU 2016 la FNEA a proposé le Plan d'Action : "l'Audioprothèse en Instituts Gériatologiques", PAAIG". Ce plan d'action a été validé par le Collège National d'Audioprothèse. Il se compose d'un Guide Pratique : "Les Appareils Auditifs" et d'un kit d'entretien remis à l'institut gériatologique par l'étudiant durant son stage.

L'Enquête Handicap-Santé 2008/2009<sup>1</sup> menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a enregistré des limitations fonctionnelles auditives pour 42 % des résidents en institution.

Deux ans plus tard, le PAAIG a permis de créer des actions de préventions et de formations sur le domaine de l'audition au personnel soignant de 132 instituts gériatologiques. Ces établissements nous ont permis de dénombrier 9178 résidents afin d'établir une étude nationale.

Le recueil des données au sein de cette cohorte effectué par les étudiants de première année, a recensé une population de 1030 personnes appareillées, soit seulement 11 % des résidents.

Cette étude nationale, a permis d'évaluer l'autonomie des résidents dans la gestion quotidienne de leur appareillage auditif grâce à une grille extraite de la Recommandation 06/13 du BIAP : "Évaluation de l'autonomie dans l'utilisation d'un appareillage auditif"<sup>2</sup>. Les résultats indiquent que seulement 36 % des résidents appareillés sont autonomes dans la gestion et l'utilisation de leurs appareils auditifs.

Pourtant l'étude AUTONOMIA 2009-2015<sup>3</sup> a déjà démontré l'importance de la formation du personnel soignant. Celle-ci avait permis une évolution de 18 à 86 % des patients portant leurs appareils auditifs dans de bonnes conditions pour les établissements formés.

Ces premiers résultats révèlent que deux tiers des patients appareillés en EHPAD ne sont pas autonomes vis à vis de leurs appareils auditifs. Il est donc primordial que les équipes encadrantes soient formées pour accompagner au mieux les résidents. Cette action de formation a d'ailleurs été jugée bénéfique à plus de 80% par le personnel soignant.

**Les bienfaits de l'appareillage auditif pour la personne âgée, tels que la diminution des risques de démence, de dépendance, de dépression et de chutes, sont aujourd'hui connus. Les contraintes de la gestion quotidienne d'un appareillage doivent alors imposer un travail d'enseignement de qualité auprès du personnel encadrant les patients en institut gériatologique. Le PAAIG, réalisé par les étudiants, permet de les sensibiliser à ce sujet dès leur première année d'étude. L'accueil du PAAIG par les instituts encourage la FNEA à poursuivre ce plan d'action. De plus, les outils créés par la FNEA à cet effet sont disponibles et peuvent servir à tous les audioprothésistes dans l'objectif de former de nouveaux établissements. Ce travail de prévention et de formation auprès d'équipes pluridisciplinaires est un pas supplémentaire dans la qualité de professionnels de santé que sont les audioprothésistes.**

Nous tenons à remercier les étudiants ayant participé à cette action, nos partenaires, pour avoir subvenue à nos besoins matériels, ainsi que le Collège National d'Audioprothèse, en particulier M. Christian RENARD pour son investissement dans ce projet.

*Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations ainsi que les documents sur notre site [www.fnea.org](http://www.fnea.org)*

Supports :

- 1 [https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt131-etudes\\_et\\_recherches.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt131-etudes_et_recherches.pdf)
- 2 <http://www.biap.org/en/recommandations/recommandations/ct-06-aides-auditives/165-rec-06-13-fr-evaluation-de-l-autonomie-dans-l-utilisation-d-un-appareillage-auditif/file>
- 3 <http://www.college-nat-audio.fr/cdlapdf/2017-3.pdf>

Tanguy Delmas - Président de la FNEA  
Contact : [president.fnea@gmail.com](mailto:president.fnea@gmail.com)

# Mieux entendre. Mieux vivre.

Starkey est l'un des quatre premiers fabricants mondiaux d'aides auditives. Numéro un sur le plus grand marché mondial (les USA) avec plus de 25% de parts de marché, il a connu la plus forte croissance de l'industrie de l'aide auditive sur les cinq dernières années.

Starkey présente la particularité d'être une société totalement privée et son siège est basé à Minneapolis. Son fondateur, William F. Austin exerce toujours le métier d'audioprothésiste. Starkey dans le monde, c'est 22 filiales à travers le monde et des gammes de produits distribuées dans plus de 100 pays.

Ouverte en 1981, la filiale française fabrique et commercialise ses aides auditives auprès des audioprothésistes pour les marchés français, belge, suisse, hollandais et nord-africain. Starkey France dispose de la dernière unité de production sur le territoire dédiée à la fabrication des aides auditives sur-mesure et d'un service après-ventes formé à tous les types de solutions auditives. Plus de 80 000 aides auditives sortent de nos laboratoires chaque année. La société emploie aujourd'hui plus de 130 personnes dont 60 % des techniciens ont plus de 15 ans d'expérience. L'ancienneté moyenne est de 17 années pour l'ensemble des collaborateurs.



Portés par la passion de ses collaborateurs, l'innovation de ses produits et son engagement indéfectible pour offrir une meilleure audition, Starkey aide des millions de personnes à mieux entendre et à mieux vivre.

## POUR NOUS CONTACTER

Numéro vert : 0800 06 29 53



[www.starkey.fr](http://www.starkey.fr)

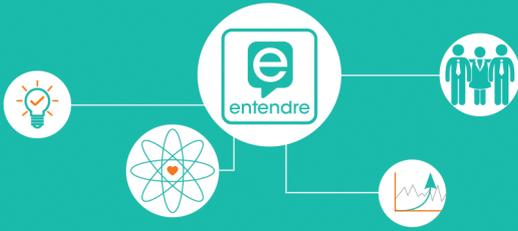
[www.starkeyfrancepro.com](http://www.starkeyfrancepro.com)



*des Personnes  
des Produits  
un Projet*

# REJOIGNEZ LE RÉSEAU ENTENDRE

**OFFRE EXCLUSIVE**  
2 ANS DE COTISATIONS OFFERTES\*



Les audioprothésistes **entendre**  
... et la vie recommence

**ENTENDRE RECRUTE DES AUDIOPROTHÉSISTES À :**

- AMBOISE
- JUVISY-SUR-ORGE
- ROUEN (agglomération)
- BERGERAC
- LAON
- SAINT-VIT
- BESANÇON
- LENS
- SAÛNE
- BULLY-LES-MINES
- MARGNY-LÈS-COMPIEGNE
- SOISSONS
- CAEN
- METZ
- STRASBOURG
- CANNES
- NEUFCHÂTEL-EN-BRAY
- TOURRETES
- DIJON
- NÎMES
- TOURS
- ÉPERNAY
- PEYMEINADE
- VALDAHON
- ÉPINAL
- PRIGONRIEUX
- VALENCE
- ÉVREUX
- RÉGION NORD
- VALLAURIS
- GOLBEY
- REIMS
- VERDUN
- HAGUENAU
- RODEZ
- ROMANS

**ENTENDRE RECRUTE DES ASSISTANT(E)S À :**

- BORDEAUX
- METZ
- VANNES

**CONTACTEZ-NOUS AU**

2Bis, Rue Francisco Ferrer - 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE - 01 30 07 17 87  
recrutement@entendre.fr

\*Valable pour les adhésions sur l'année 2019. Entendre RCS Versailles 481 855 419



## ADHEAR

Collez. Clipsez. Écoutez.

Le nouveau système à conduction osseuse est parfait pour les enfants de tout âge. Il est si léger qu'il est quasiment imperceptible sur la tête et il se porte discrètement derrière l'oreille.

- Pas d'âge limite
- Application et manipulation simples
- Ultra confortable sans pression sur la peau
- Système auditif fiable offrant un accès continu au son

hearLIFE

medel.com

Une technologie à conduction osseuse inédite

Le système à conduction osseuse non implantable ADHEAR est fabriqué par MED-EL GmbH, Autriche. Il s'agit d'un dispositif de classe IIa dont les indications sont décrites dans le manuel d'utilisation. Il porte le marquage CE (Numéro de l'organisme notifié : 0123). Lire attentivement les notices d'utilisations. Date de dernière modification : 06/2017. MED-EL - 400, Avenue Roumanille, Bat. 6 - CS 70062, 06902 Sophia Antipolis Cedex. Tél : +33 (0)4 83 88 06 00 Fax : +33 (0)4 83 88 06 01

**Le seul courtier à vocation européenne exclusivement dédié à l'assurance des aides auditives.**

**MARK'ASSUR Audio**

**100% SANTÉ** **RAC 0€** à partir de **65€\***

Depuis le 01/01/2019, **100% SANTÉ** est entré en vigueur, laissant les malentendants sans remboursement possible par la Sécurité Sociale ni par les régimes complémentaires pendant 4 ans !

Pour couvrir ce nouveau risque, **MARK'ASSUR** a mis en place une assurance spéciale via les audioprothésistes afin de garantir :

- LA PERTE**
  - LE VOL**
  - LA CASSE**
- pendant 4 années après l'achat, y compris les essais.

**N'hésitez pas à nous questionner à ce sujet.**

**MARK'ASSUR** c'est également plus de 427 400 aides assurées ou garanties en 2018 et un site d'adhésion en ligne : [www.markassur.com](http://www.markassur.com)

**MARK'ASSUR**  
Société de Courtage d'Assurance  
17-18 quai du Havre - 76000 Rouen  
Tél: 0980.085.041  
[www.markassur.com](http://www.markassur.com)  
[commercial@markassur.com](mailto:commercial@markassur.com)

MARK'ASSUR est le nom commercial de DEURONA S.A.S.  
Société de courtage d'assurance au capital de 30.000 €  
17-18 quai du Havre - 76000 Rouen  
RCS Rouen 510 649 823 - APE : 672 Z  
Immatriculation ORIAS : 09 049 435  
Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes à l'article L.530-1 & 2 du Code des Assurances

## Faites carrière chez Audiness !

Audiness (groupe Neuroth), une entreprise familiale, un leader dans le domaine des aides auditives avec plus de 230 centres en Europe et notamment en France et en Suisse Romande.



Nous recherchons dans **la région d'Alsace (67/68)** et en **Suisse Romande :**

- > **un/une audioprothésiste diplômé(e)**
- > **un/une assistant(e) technique**

Nous vous offrons un travail intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique avec des perspectives d'évolutions, offrant un environnement agréable et moderne, la sécurité, et la stabilité d'une entreprise familiale avec des conditions d'engagements attractives.

**Vous êtes dynamique et faites preuve d'engagement et de sens des responsabilités alors envoyez votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante :**

**N France SAS** - 60 rue Jacques Mugnier - 68100 Mulhouse  
ou [office@audiness.fr](mailto:office@audiness.fr) - Tél.: **03 89 44 77 59**

L'EXPERT EN AUDITION





**Julien LABADENS**  
VP Evenementiel  
2ème année Montpellier

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) PHYSIQUE

Le week-end du 8 au 10 Février 2019 a été marqué par la deuxième édition du « CA physique » de la FNEA à Paris. Celui-ci a pu voir le jour durant le mandat de Thibaut DERRE (2017-2018) après de multiples réflexions de ses prédécesseurs et a connu un franc succès auprès des membres de la FNEA et de ses administrateurs. Quel est l'intérêt d'une rencontre physique ?

### Une rencontre FNEA/Administrateurs

Avant la création de ce CA physique, l'année était composée de rendez-vous Skype réguliers entre la FNEA et ses administrateurs (présidents et membres des bureaux des élèves de toutes les écoles). Après mûres réflexions, le bureau national s'est rendu compte que ces rencontres téléphoniques n'étaient pas suffisamment productives pour débattre ou réfléchir sur un sujet.

C'est alors, au cours de l'année 2017-2018, que la FNEA a mis en place une rencontre physique sur un week-end durant lequel plusieurs sujets sont abordés tels que les actualités étudiantes ou politiques et sociales.

### Un week-end d'information et de réflexion

La journée est composée de plusieurs points.

Premièrement, le tour de réseau, chaque administrateur fait le point sur les actions menées dans leur école respective puis le bureau national fait son récapitulatif de l'année poste par poste.

Ensuite, la FNEA dévoile les principales nouveautés du monde de l'audition telles que le RAC 0, la réingénierie de la formation, le service sanitaire ou bien l'enquête démographique sur lesquelles tous les intervenants du CA vont débattre et travailler.

Puis, vient le point le plus intéressant, les groupes de travail. Les participants sont répartis dans plusieurs groupes et reçoivent un ou plusieurs sujets de réflexion évoqués dans le point précédent.

Les administrateurs, encadrés par la FNEA, vont échanger pour trouver des réponses aux problématiques ou définir de nouvelles pistes de réflexion pour la suite.



C'est dans le but de mieux connaître les positions et les volontés des étudiants (par l'intermédiaire de leurs BDE) que cet événement a été mis en place. Grâce à leur investissement, les administrateurs participent et aident énormément la FNEA dans ses actions étudiantes, professionnelles, citoyennes, solidaires, politiques et sociales. Les administrateurs se sentent de plus en plus concernés grâce à ce CA physique et jouent un rôle indispensable dans l'évolution de la FNEA.

### **Un partage et une consultation auprès des administrateurs**

Au cours du CA, de nombreux points sont votés par les administrateurs.

Ceux-ci peuvent être en lien avec des aspects administratifs (exemple : vote d'une nouvelle loi dans le règlement intérieur de la FNEA), financiers (exemple : vote d'un nouveau partenaire), politiques (exemple : vote d'une prise de position sur le RAC 0), éducatifs (exemple : vote de la prise de position envers la réingénierie de la formation) ou bien associatifs (exemple : vote d'une nouvelle action humanitaire proposée par la FNEA).

C'est grâce à ces périodes de vote que la FNEA prend connaissance des avis de ses administrateurs pour bien adapter ses actions et respecter la voix des étudiants.

**Il est donc primordial d'effectuer des rencontres réelles comme celle-ci pour obtenir des résultats concrets et échanger efficacement et productivement avec les administrateurs. La proximité et la confiance envers les étudiants sont primordiales au sein d'une fédération nationale, c'est pourquoi la FNEA s'engage à organiser un CA physique par an.**



À l'écoute de nos adhérents, nous redéfinissons nos services en permanence.

2016

Plateforme  
partage

2017

e-learning  
ISO 9001

2018

Plateforme  
qualité  
Déploiement  
ISO 9001

2019

Chroniques  
Dyapason  
Plateforme  
patients  
Plateforme  
Chat

**Un réseau national  
ouvert à tous.**

**J'ADHÈRE**

 **Vincent GÉNOT**  
06 87 83 93 32

 **Philippe DELBORT**  
06 98 20 64 46

 [dyapason.fr](http://dyapason.fr)  
 [dyapason.audio](http://dyapason.audio)  
 [dyapason.expert](http://dyapason.expert)  
 [dyapason-chroniques.fr](http://dyapason-chroniques.fr)



**Julie BUONO**  
VP Communication  
3ème année Cahors

## Le PAAIG

Depuis 2016, la Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse se mobilise pour la prise en charge des résidents appareillés en institut de gérontologie. Suite aux récentes révélations des études sur l'apport de l'appareillage auditif, la FNEA décide de passer à l'action. En effet, de nombreuses études ont mis en évidence l'importance du port régulier de l'appareil auditif chez les malentendants. Tout d'abord, il semblerait que le risque de chute serait plus élevé chez les malentendants (Lin 2012, Inserm 2014), et que la dégradation des capacités cognitives serait plus importante chez ce même public (Amevia 2015, Dawes 2015, Hung 2015).

D'autre part, le nombre d'hospitalisation serait significativement lié à la déficience auditive (Genther 2013). En revanche, il semblerait que le port d'aides auditives durant 3 mois, avec un port journalier d'au moins 5 heures, améliorerait significativement l'état de santé psycho-social des malentendants (Acar 2010). Également, les porteurs d'aides auditives auraient le même déclin cognitif que les personnes non malentendantes (Amevia 2015), et ces dernières semblent être associées à une meilleure performance cognitive.

Pour mener à bien ce projet, la FNEA a décidé de passer par le biais des étudiants de première année. En effet, dans le cadre de leur formation au D.E d'Audioprothésiste, au cours de leur première année d'étude, les étudiants effectuent un stage d'une durée de deux semaines dans un établissement gérontologique. L'objectif de ce stage est de permettre à l'étudiant d'appréhender les problèmes spécifiques de la personne âgée et sa psychopathologie. L'accueil d'un stagiaire en audioprothèse dans ces instituts gérontologiques est une opportunité pour la mise en place de ce projet.

Le Plan d'Action « l'Audioprothèse en Instituts Gérontologiques », PAAIG, a donc été proposé et validé lors de l'EPU 2016 par le Collège National d'Audioprothèse.

Celui-ci se compose d'un Guide Pratique : "les Appareils Auditifs" et d'un kit d'entretien remis à l'institut gérontologique par l'étudiant durant son stage. Ainsi, l'étudiant pourra identifier les problèmes rencontrés par les résidents appareillés, et imaginer avec l'équipe soignante des solutions à apporter afin d'obtenir un port régulier et efficace des aides auditives. Il comprend également, une étude nationale anonyme destinée à recenser le nombre de patients appareillés au sein des institutions gérontologiques, ainsi que leur autonomie dans l'utilisation de leurs appareils auditifs.

Cette année, la FNEA lance la 3ème édition du PAAIG, l'heure est aux premiers bilans.

Deux ans plus tard, ce projet nous a permis de créer des actions de préventions et de formations sur le domaine de l'audition au personnel soignant de 132 instituts gérontologiques. Ces établissements nous ont permis de dénombrier un total de 9178 résidents afin d'établir une étude nationale. Le recueil des données au sein de cette cohorte effectué par les étudiants de première année, a recensé une population de 1030 personnes appareillées, soit seulement 11 % des résidents. À savoir, que l'Enquête Handicap-Santé 2008/2009 menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) avait enregistré des limitations fonctionnelles auditives pour 42 % des résidents en institution.

Cette étude nationale, a permis également d'évaluer l'autonomie des résidents dans la gestion quotidienne de leur appareillage auditif grâce à une grille extraite de la Recommandation 06/13 du BIAP : "Évaluation de l'autonomie dans l'utilisation d'un appareillage auditif". Les résultats indiquent que seulement 36 % des 11% de résidents appareillés sont autonomes dans la gestion et l'utilisation de leurs appareils auditifs.

Connaissant les bienfaits de l'appareillage auditif sur la personne âgée ; diminution des risques de démence, de dépendance, de dépression. A cela s'ajoute le problème d'autonomie de ces personnes face à leurs appareils, il est donc important de ne pas négliger la formation du personnel soignant qui a été jugée à plus de 80% bénéfique.

Ces premiers résultats révèlent que deux tiers des patients appareillés en EHPAD ne sont pas autonomes vis à vis de leurs appareils auditifs. Il est donc primordial que les équipes encadrantes soient formées pour accompagner au mieux les résidents. L'étude AUTONOMIA 2009-2015 a déjà démontré l'importance de la formation du personnel soignant. Celle-ci avait permis une évolution de 18 à 86 % des patients portant leurs appareils auditifs dans de bonnes conditions pour les établissements formés.

Cette nécessité de formation, ainsi que de nombreux témoignages, et le très bon accueil du PAAIG par le personnel soignant, nous encouragent à poursuivre ce plan d'action afin de former de nouveaux établissements. Mais aussi de sensibiliser les étudiants de première année au travail de prévention et de formation auprès d'équipes pluridisciplinaires.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations ainsi que les documents sur notre site [www.fnea.org](http://www.fnea.org)

#### Supports :

[https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt131-etudes\\_et\\_recherches.pdf](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dt131-etudes_et_recherches.pdf)

<http://www.biap.org/en/recommandations/recommandations/ct-06-aides-auditives/165-rec-06-13-fr-evaluation-de-l-autonomie-dans-l-utilisation-d-un-appareillage-auditif/file>

<http://www.college-nat-audio.fr/cdlapdf/2017-3.pdf>



## Inscrivez Acuitis dans votre parcours

### Les 5 bonnes raisons pour rejoindre ACUITIS :



- **Partager** une aventure professionnelle **unique** dans une **entreprise internationale et innovante** en pleine expansion
- Travailler avec des professionnels aguerris au service de la **création et de l'innovation**
  - Evoluer en continu grâce à notre **Ecole de Formation agréée**
  - Un **accompagnement clé en main** :  
**le partenaire idéal pour devenir un véritable entrepreneur**
- **Vivre l'expérience Acuitis et construire ensemble votre avenir**

#### Contacts :



**Sandra Berrebi, Directrice des Métiers :**  
sandra.berrebi@acuitis.com - +33 (06) 62 09 26 63

**Thierry Ouziel, Directeur Réseau Succursales :**  
thierry.ouziel@acuitis.com - +33 (06) 62 08 51 92

**Marcel Cézar, Directeur de la Franchise :**  
marcel.cezar@acuitis.com - +33 (06) 78 45 83 70



**Pauline DAL CORSO**  
VP Réseaux  
3ème année Bordeaux

## CAFÉ DÉBAT

**R**etour sur la fin d'année 2018 pour la FNEA, et la mise en place des tout premiers Cafés Débats. Depuis quelques temps, ces événements faisaient partie des projets du bureau, cette année nous l'avons fait !

### Un Café Débat c'est quoi ?

C'est avant tout un moment d'échange, de partage, et de rencontre entre les étudiants, leur BDE et la FNEA, lors duquel on se retrouve autour de sujets d'actualité concernant notre formation, notre métier et l'avenir de l'audioprothèse de façon générale, toujours chaleureusement accompagné de café, viennoiseries et collations. C'est en effet, la convivialité qui prime lors de ces événements, le but étant d'informer mais aussi de renforcer les liens intra et inter école.



C'est ainsi, que promenant avec elle son bagage de thématiques à aborder telles que « Le RAC 0 » (désormais 100 % Santé), « Les nouvelles modalités d'admission à la formation d'audioprothésiste » ou encore « le référentiel de compétences de l'audioprothésiste », la FNEA a entrepris un road trip à travers la France pour rencontrer les différentes écoles : de Bordeaux à Paris, en passant par Cahors, Lyon pour enfin terminer l'année 2018 à Nancy. Les étudiants se sont montrés très enthousiastes et investis, avec une moyenne de participation de 25 élèves environ sur l'ensemble des Cafés Débats, toujours avec pour maître mot le PARTAGE.



Une belle réussite pour la FNEA, puisque ces événements se sont révélés être un franc succès avec des étudiants curieux et demandeurs d'informations, pas toujours évidentes à trouver par eux-mêmes. Les débats toujours très animés leur ont offert la possibilité d'engager la discussion entre eux et d'échanger leurs différentes connaissances et points de vue.

Un grand merci aux BDE de chaque école sans qui l'organisation des Cafés Débats n'aurait été possible, et bien sûr à tous les étudiants présents et motivés.

Les Cafés Débats reviendront en 2019, avec de nombreux sujets sur lesquels échanger, de nouveaux étudiants à rencontrer et aussi de nouvelles écoles : Fougères, Montpellier on arrive !

# REXTON

www.rexton.com



Nouveauté

DISPONIBLE EN FÉVRIER 2019

## STELLAR M 8C

LE PLUS PETIT CONTOUR  
D'OREILLE CONNECTÉ  
& RECHARGEABLE  
LITHIUM-ION

Rexton est une marque du Groupe Sivantos GmbH



Stellar M 8C

Made for  
iPhone | iPad | iPod

Chargeur Smart  
Li-ion Power



Smart Li-ion Power

Smart Dryer Li-ion



LA BEAUTÉ DU SON,  
UNE LEÇON DE BEAUTÉ

**BIOTONE**  
TECHNOLOGIE MÉDICALE



Retrouvez-nous aux adresses suivantes : [www.biotone.fr](http://www.biotone.fr) - [www.shop.biotone.fr](http://www.shop.biotone.fr)





**Mélodie LEVRERO**  
VP PCJS  
2ème année Bordeaux

## Retour d'expérience : Mission en Tunisie

Pour la quatrième année d'intervention en Tunisie l'Association pour l'Aide aux Enfants Sourds du Monde (AAESM) a reçu deux étudiantes de 3ème année en mission humanitaire au mois d'octobre.

Accueillie par le club Soroptimist de Tunis et Bizerte, l'AAESM s'est déplacée dans les écoles de Tunis, et Djerba.

Les bénévoles ont pu adapter pendant une semaine, 64 aides auditives neuves allant des surdités moyennes à profondes. Et assister à l'inauguration d'une salle de classe, un moment de joie et de partage entre les enfants et les membres de l'association.

Après l'intervention de l'AAESM, le suivi d'appareillage est ensuite réalisé par l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds, créé en 1977, membre de la fédération mondiale des sourds et de l'Union Arabe des Sourds. Les enfants appareillés sont choisis par l'association selon des critères sociaux, souvent les parents ne bénéficient pas de couverture sociale.

Une équipe pluridisciplinaire, audioprothésistes, éducateurs spécialisés, orthophonistes est mise en place dans chaque école afin d'accompagner au mieux ces enfants, et leur permettre un accès aux loisirs et à la culture. La plupart des cours et des travaux orthophoniques se font à l'aide d'un SUVAG.

Le SUVAG est un appareil portatif professionnel conçu pour la rééducation individuelle orthophonique des patients atteints de surdités profondes et de certains troubles du langage. Les enfants apprennent la lecture labiale et la langue des signes. Les enfants ayant accès à l'oralité, suivent des cours de communication verbale.

Le SUVAG est un appareil portatif professionnel conçu pour la rééducation individuelle orthophonique des patients atteints de surdités profondes et de certains troubles du langage. Les enfants apprennent la lecture labiale et la langue des signes. Les enfants ayant accès à l'oralité, suivent des cours de communication verbale.

À l'école de Bizerte, des orthophonistes interviennent de façon régulière afin de fournir un suivi régulier individuel auprès des enfants. Un audioprothésiste intervient toutes les 3 semaines pour les réglages et les dépannages des aides auditives. Les prises d'empreintes sont effectuées par les orthophonistes, les embouts sont réalisés à Tunis.

Tous les 15 jours, l'équipe bénévole se réunit pour parler des enfants et de leur évolution. Les membres de l'association, l'ATAS, s'assurent également de l'avenir professionnel de ces enfants en proposant dès l'âge de 14 ans des formations professionnelles adaptées.

À Djerba, un audioprothésiste se déplace une fois par an pour les réglages. Deux orthophonistes font des séances de groupes et des séances individuelles afin d'assurer un suivi.



L'AAESM prépare sa prochaine mission qui se déroulera au Brésil, pour la 21ème année !

L'an dernier l'association a adapté 97 aides auditives neuves et 10 recyclées pour des surdités moyennes à profondes.

**Si toi aussi, tu veux aider l'association et partir en mission humanitaire contact le VP PCS de ton BDE, où bien contactes nous directement à l'adresse :**

[pcjs@fnea.org](mailto:pcjs@fnea.org)

# AUDIOPROTHÉSISTES, VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ENTREPRENEURS ? FAITES COMME MOI, REJOIGNEZ KRYS AUDITION !

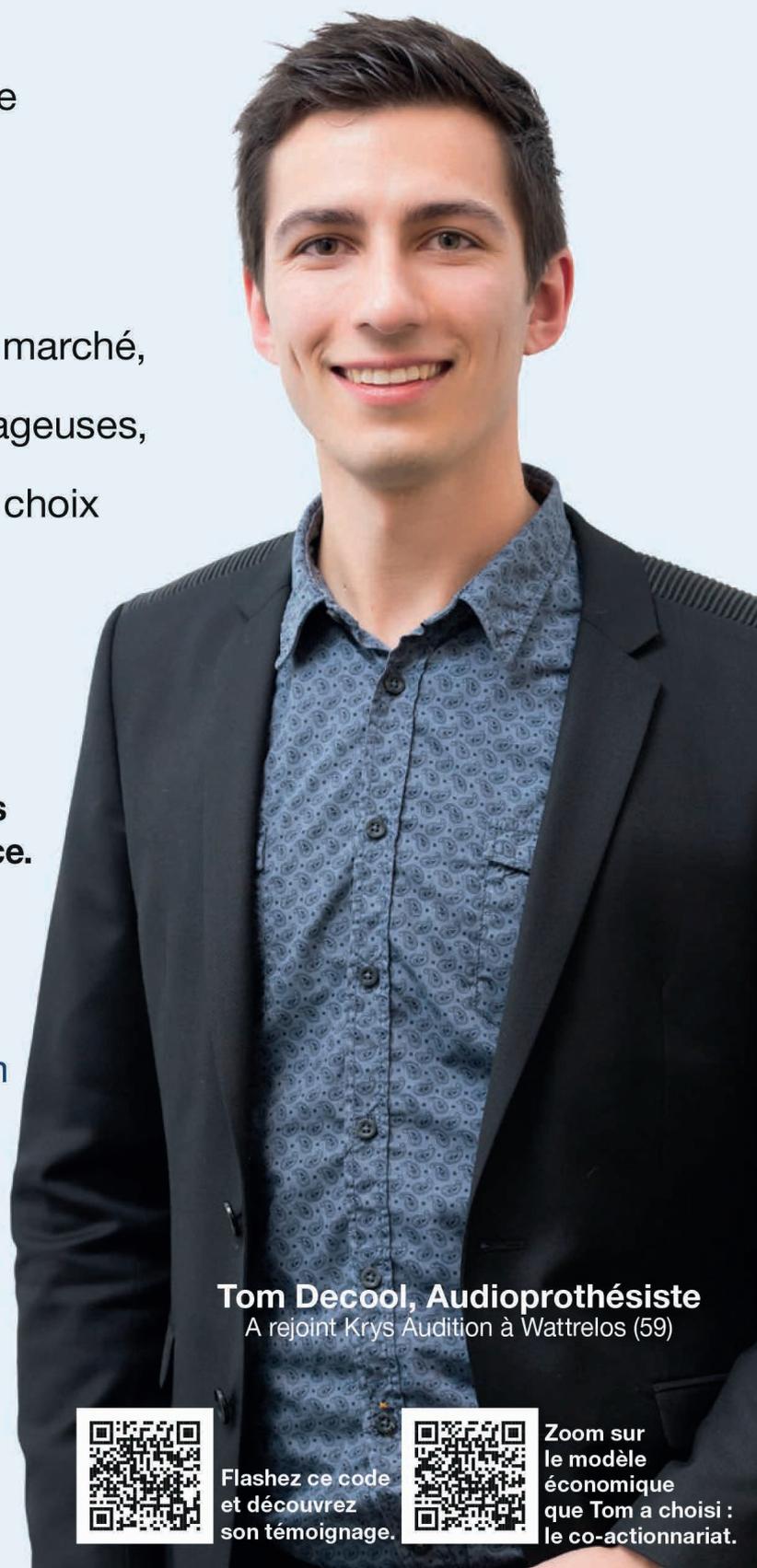
## En adhérant, vous bénéficiez :

- de la puissance de KRYG GROUP et des synergies entre Krys et Krys Audition,
- d'une image forte et des savoir-faire éprouvés en optique,
- d'une offre produits/services claire et attractive pour les clients,
- des cotisations les plus basses du marché,
- des conditions d'achats très avantageuses,
- d'une indépendance totale dans le choix de vos fournisseurs.

## Associez votre savoir-faire à celui des opticiens Krys !

Nous recherchons plus de 50 partenaires  
(associés et/ou salariés) dans toute la France.

Contactez Vincent Donneger  
au 06 81 85 63 61  
[recrutementkrysaudition@krys-group.com](mailto:recrutementkrysaudition@krys-group.com)



**Tom Decool, Audioprothésiste**  
A rejoint Krys Audition à Wattrelos (59)



Flashez ce code  
et découvrez  
son témoignage.



Zoom sur  
le modèle  
économique  
que Tom a choisi :  
le co-actionariat.



**Nathan SEBBAN**  
Secrétaire  
2ème année Paris

## Retour sur l'EPU 2018

Cette année encore l'Enseignement Post Universitaire s'est déroulé à la Cité des Sciences et de l'Industrie à La Villette à Paris le premier week end de décembre.

Lors de cette 23ème édition les audioprothésistes et les étudiants ont eu l'occasion d'échanger sur le thème « De la perception à la compréhension : applications audioprothétiques ».



En cette année d'adoption du 100% santé de nombreux événements ont marqué l'édition aussi bien pour les professionnels, les étudiants ainsi que pour la FNEA.

En effet cette année, professionnels ainsi qu'étudiants ont eu la chance d'assister à des moments riches en apprentissage ; que ça soit des connaissances supplémentaires qu'ils pourront réaliser avec leurs patients, grâce aux différents intervenants professionnels de l'audio. Mais également des renseignements politiques avec la présence et l'intervention de Monsieur Le Bouler responsable de projet d'universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique chez le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation / Ministère des Solidarités et de la Santé.

Monsieur Le Bouler a renseigné les participants à propos de l'évolution des formations paramédicales : « universitarisation » et « reprise du référentiel audioprothèse » en évoquant quelques points :

- Les grands principes de l'universitarisation
- Les modalités d'admission parcours sup pour la rentrée 2020
- La réingénierie du Diplôme
- La démographie de la formation et de la Profession

Il s'en est suivi la réunion d'information UNSAF/CNA, où Monsieur Luis GODINHO président de l'UNSAF est intervenu sur l'avenir de notre profession, en présentant une rétrospective des travaux de l'UNSAF et des changements liés au 100% santé. Il conclut sur des perspectives encourageantes avec un affaiblissement des réseaux de soins et de « nouvelles relations avec les complémentaires ». En fin de réunion Luis GODINHO, accompagné de François LE HER, président du CNA, et Eric BIZAGUET, secrétaire général, ont répondu aux questions des audioprothésistes présents.

Enfin comme depuis quelques années déjà, la FNEA était présente sur son stand pour accueillir les étudiants, leurs présenter les projets en cours (enquête démographique, réingénierie...), renseigner sur les différentes actions mises en place (Assise de Nice, PAAIG, Missions humanitaires...) ainsi qu'informer sur les lieux où la FNEA sera présente tout au long de l'année. (Congrès des audioprothésistes, week-end inter audio, week end de formation...)

Ce 23ème Enseignement Post Universitaire a également permis pour la première fois à la FNEA de promouvoir directement un projet avec l'intervention sur scène de notre Président, Tanguy DELMAS.

En effet nous avons eu l'opportunité de présenter notre deuxième enquête démographique et ses enjeux devant l'assemblée lors de la dernière journée de cette édition.

# QUOI DE PLUS FORT QUE DE PARTAGER LES MÊMES VALEURS ?

## ÊTRE AUDIOPROTHÉSISTE CHEZ AUDITION MUTUALISTE, C'EST :

- ◆ Proposer le meilleur rapport **qualité, prix, service du marché.**
- ◆ Etablir une communication basée sur la **transparence** et l'**authenticité.**
- ◆ Conserver une **relation d'accompagnement** avec votre **patient.**
- ◆ Encourager les « **bonnes pratiques** » **professionnelles** en centres.
- ◆ Être pilote de la **qualité** au sein de votre centre.

Retrouvez toutes nos offres d'emploi sur  
[auditionmutualiste.fr/recrutement](https://auditionmutualiste.fr/recrutement)

Et adressez-nous vos candidatures sur  
[recrutement.am@visaudio.fr](mailto:recrutement.am@visaudio.fr)

**AUDITION MUTUALISTE**  
**VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.**





**Vincent BOULANGER**  
VP Affaires Académiques  
2ème année Lyon

## Enquête démographique



L'enquête démographique, lancée depuis début Novembre a pris fin au début du mois de février. Le temps des résultats est donc proche.

Aujourd'hui, le numerus clausus est réévalué sans véritable point d'appui, les résultats de cette enquête permettront d'avoir une vision plus claire de la profession en France et permettront aux instances de mieux se rendre compte de ce qu'est vraiment la profession aujourd'hui. Ces chiffres pourront ainsi les aider à réfléchir sur les futures décisions concernant les études d'audioprothésistes et notamment celles concernant le numerus clausus.

Cette étude, destinée aux audioprothésistes diplômés et pratiquants la profession en France, apportera des chiffres que l'on ignore encore. La donnée la plus recherchée est celle de la mobilité des praticiens.

Où vont les audioprothésistes après le diplôme ? Restent-ils proche de leur école ? Retournent-ils dans leur région d'origine ? Des informations qui permettront de mieux se rendre compte du maillage territorial de la discipline.

Une action saluée par les professionnels, et notamment par l'UNSAF et Luis Godinho en personne lors de l'EPU, après que Tanguy Delmas ait prévenu la profession que cette enquête concernait tous les audioprothésistes et qu'il était du devoir de chacun d'y participer afin d'avoir des résultats représentatifs.

**Avec une forte mobilisation, l'enquête sera probante et pourra être une référence autant pour les audioprothésistes que pour le ministère. La FNEA est très attachée à la formation mais aussi à la protection et à l'avenir de la profession, cette enquête sera un outil de plus afin de permettre aux instances de prendre les meilleures décisions possibles concernant la profession.**

**Offres**  
*"Spécial Etudiants"*

### Les Otoscopes professionnels

**1** 5 ANS DE GARANTIE

**100€ -34%**  
**66€ TTC**

*Le plus économique !*

**OTOSCOPE HEINE mini3000**

Caractéristiques techniques identiques au HEINE mini3000 F.O. mais :

- Avec éclairage XHL direct.
- Sans raccord de soufflerie pour test pneumatique
- Livré complet avec speculums

**2**

**151€ -36%**  
**97€ TTC**

*Avec Fibre Optique !*

**OTOSCOPE HEINE mini3000 F.O.**

- La fenêtre d'observation avec un grossissement de 3 fois fournit des images réalistes exemptes de distorsions de l'objet à examiner
- Accès facile à l'oreille grâce à la fenêtre d'observation intégrée qui peut pivoter sur le côté et peut être fermée hermétiquement.
- L'éclairage distal par fibres optiques (F.O.) permet une illumination sans ombres du tympan et du canal auriculaire
- Livré complet avec speculums

**3**

**199€ -30%**  
**140€ TTC**

*Avec fibre optique à LED*

**OTOSCOPE HEINE mini3000 LED F.O.**

Caractéristiques techniques identiques au HEINE mini3000 F.O. mais :

- Apporte 100% de lumière en plus comparé aux instruments à éclairage Xénon Halogène.
- Excellent rendu des couleurs, particulièrement pour les tons rouges.
- Livré complet avec speculums

**4**

**550€ -30%**  
**392€ TTC**

*Kit rechargeable complet !*

**OTOSCOPE HEINE mini3000 NT**

Composé de :

- 1 Otoscope LED F.O.
- 1 pousse coton
- 1 double chargeur avec affichage du statut de charge
- Charge automatique, fonction de charge rapide (4 heures), surcharge impossible.
- Livré complet avec 5 speculums à usage unique aux diamètres de 2,5 à 4 mm

**COUPON à nous retourner avec votre règlement**  
NEWSON 21 rue Eugène Sue 94700 Maisons Alfort  
Tél. : 01 43 76 12 00 - Mail : [contact@newson.fr](mailto:contact@newson.fr)

Votre adresse : .....

Tél. : .....

Votre choix :  1  2  3  4

+ Frais de port - 13€ TTC

- Règlement par chèque à l'ordre de **NEWSON**  
- Joindre une copie de votre carte d'étudiant



**Le seul courtier à**  
vocation européenne  
exclusivement dédié  
à l'assurance  
**des aides  
auditives.**

**DÉCOUVREZ NOTRE  
ASSURANCE SPÉCIALE**



**RAC 0€**

**à partir de  
65€\***

Depuis le 01/01/2019, **100%SANTÉ** est entré en vigueur, laissant les malentendants sans remboursement possible par la Sécurité Sociale ni par les régimes complémentaires pendant 4 ans !

Pour couvrir ce nouveau risque, **MARK'ASSUR** a mis en place une assurance spéciale via les audioprothésistes afin de garantir :



**LA PERTE**



**LE VOL**



**LA CASSE**

pendant 4 années après l'achat, y compris les essais.

**N'hésitez pas à nous questionner à ce sujet.**

**MARK'ASSUR** c'est également plus de 427 400 aides assurées ou garanties en 2018 et un site d'adhésion en ligne : [www.markassur.com](http://www.markassur.com)

MARK'ASSUR est le nom commercial de DEURONA S.A.S.  
Société de courtage d'assurance au capital de 30.000 €  
17-18 quai du Havre - 76 000 Rouen  
RCS Rouen 510 669 823 - APE : 672 Z  
Immatriculation ORIAS : 09 049 435

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière  
conformes à l'article L 530-1 & 2 du Code des Assurances

**MARK'ASSUR**  
Société de Courtage d'Assurance  
17-18 quai du Havre - 76000 Rouen  
Tél: 0980.085.041  
[www.markassur.com](http://www.markassur.com)  
[commercial@markassur.com](mailto:commercial@markassur.com)



**Marie-Line CHAN YONG**  
VP Evenementiel  
3ème année Nancy

Le Professeur José Santini, ORL et chirurgien cervico-facial du centre hospitalier universitaire de Nice, a présidé cette 21ème édition.



## 21<sup>e</sup> Assises d'ORL

31 JANVIER · 2 FÉVRIER 2019 — Nice

Les assises d'ORL (Oto-rhino-laryngologie) est l'événement qui, depuis près de 30 ans, permet de rassembler des oto-rhino-laryngologistes, des chirurgiens cervico-faciaux, des rééducateurs de l'équilibre et des audioprothésistes afin qu'ils puissent se rencontrer mais aussi échanger sur leurs pratiques et leurs évolutions.

### Où et quand ?

Les assises se sont déroulées au Palais Acropolis de Nice du 31 janvier au 2 février 2019.

### Le programme

L'évènement est composé des 21èmes assises d'ORL, des 11èmes assises de l'équilibre, des 7èmes assises d'audioprothèse et des 1ères assises du visage. Chaque programme est coordonné par des Comités scientifiques et pédagogiques.

- Assises de l'équilibre : Alain Thiry – Bertrand Geoffray – Nicolas Guevara – Laurent Tardivet
- Assises de l'audioprothèse : Nicolas Guevara – Stéphane Gallégo
- Assises du visage : José Santini – Philippe Kestemont – Justin Michel – Gilles Poissonnet – Charles Savoldelli

Au programme, 160 heures de programme scientifique, 95 orateurs, 60 exposants, 1 corner vestibulaire, 10 ateliers technologiques, 15 heures de cours intensifs et masterclass, 5 sessions de vidéos de technique chirurgicale, 4 sessions « mise au point » des nouveautés 2019, 2 dossiers cliniques, 8 sessions sponsors et 6 ateliers de DPC (Développement Professionnel Continu).

Chaque participant pourra sélectionner ses ateliers selon sa catégorie (audioprothèse, équilibre, ORL et visage) et les thèmes souhaités (audioprothèse, cancérologie/pathologie cervicale/laryngo-phoniatry, équilibre, otologie, pédiatrie, rhinologie, session sponsor et visage).

### Le Quiz FNEA

La FNEA a mis en place un quiz national qui a permis d'offrir la possibilité à 5 étudiants de troisième année d'études en audioprothèse de participer à l'évènement.



# RÉSEAU Audilab

## UN RÉSEAU DE + 200 CENTRES



**Partageons ensemble  
des valeurs de qualité et d'innovation  
tout en mutualisant nos expériences**

**Ensemble,  
pour une belle écoute**

Si vous vous retrouvez dans ces valeurs,  
contactez-nous en toute confidentialité :  
02 47 64 64 20 / [direction@audilab.fr](mailto:direction@audilab.fr)



[www.audilab.fr](http://www.audilab.fr)



**Benjamin HERRERO**  
VP Général  
3ème année Cahors

L'une des promesses de campagne du Président de la République parmi les plus attendues est la prise en charge à 100 % de certains équipements d'audioprothèse, d'optique et dentaires entre 2019 et 2021. Le 14 novembre 2018, un arrêté portant sur les modifications des modalités de prise en charge des aides auditives et des prestations associées est publié.

## 100% Santé

Depuis le 1er janvier 2019, le « 100 % santé » commence à s'appliquer pour l'audioprothèse qui est le premier secteur où la réforme commence à être déployée. Cependant quelques changements sont à noter pour les patients, suite à cette réforme. Nous proposons donc d'en énumérer un certain nombre de manière non exhaustive.

### 1. Conditions de prescription

#### ● **Primo-prescription**

La prise en charge pour l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans d'un premier appareillage auditif est soumise à la prescription médicale, après un bilan préalable clinique et audiométrique. Elle est délivrée par :

- Un médecin oto-rhino-laryngologiste (ORL)
- Un médecin généraliste dont le parcours de développement professionnel continu (DPC) en « Otologie médicale » est attesté par le Collège de médecine générale (CMG)

#### ● **Prescription de renouvellement**

Le renouvellement de la prise en charge d'une aide auditive pour l'adulte ne peut intervenir avant une période de 4 ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente, ceci étant rétroactif.

La prise en charge d'une aide auditive chez un patient ayant déjà bénéficié d'une prise en charge pour une ou deux aides auditives est assurée :

- Sur prescription médicale pour l'adulte et l'enfant de plus de 6 ans
- Par un ORL pour l'enfant de moins de 6 ans

## 2. La période d'essai

L'aide auditive pré choisie par le patient avec l'aide de l'audioprothésiste doit faire l'objet d'un essai systématique dont la durée minimale est de 30 jours. Cette période peut être prolongée à la demande écrite du prescripteur dans certaines situations et dans la limite de 45 jours.

Au moins deux séances sont effectuées pour chaque essai. A l'issue de la période d'adaptation probatoire, le patient est libre s'il le souhaite de demander une nouvelle période d'adaptation probatoire avec une autre aide auditive en cas d'échec de la première. L'audioprothésiste a alors l'obligation de répondre à la demande du patient.

## 3. Remboursement des ACA

Les appareils auditifs se divisent dorénavant en deux classes :

- La classe 1 avec un reste à charge maîtrisé puis un RAC 0 à partir de 2021
- La classe 2 sans prix de vente limite

L'évolution du reste à charge moyen pour deux prothèses auditives sur la base de prothèses de l'offre 100% santé est donc progressive. Ainsi, voici les différentes étapes échelonnées jusqu'en 2021 et récapitulées dans le tableau ci-dessous.

### ● Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Plafonnement des tarifs du panier "100% santé" (classe 1) en audiologie à 1300€
- Augmentation de 100 € du remboursement par aide auditive (60 euros de remboursement sécurité sociale + 40 euros de remboursement minimal des complémentaires)

### ● A partir de 2020 :

- Pour les aides auditives, le plafond sera abaissé de 200€, soit 1100€/appareil
- Le remboursement de la sécurité sociale et de la complémentaire sera majoré de 50€ par aide auditive

### ● A partir de 2021 :

- Le plafond des tarifs d'une aide auditive de classe 1 sera fixé à 950€
- Les aides auditives du panier « 100% santé » sont intégralement prises en charge

	2018	2019	2020	2021
<b>Plafonnement des prix en classe 1</b>	-	1 300 €	1 100 €	950 €
<b>Base de remboursement</b>	199,71 €	300 €	350 €	400 €
<b>Remboursement Sécurité Sociale (60% base)</b>	119,83 €	180 €	210 €	240 €
<b>Remboursement minimum complémentaire</b>	79,88 €	120 €	140 €	710 €
<b>Reste à charge moyen pour le patient*</b>	850,00 €	1 300 €	800 €	0 €

\* Remboursement mutuel moyen par aide auditive de 350 € en sus du ticket modérateur

## 4. Frais d'entretiens

La fourniture des pièces détachées et les réparations, en cas de panne, sont comprises dans la prestation de suivi qui entrent dans le cadre de la garantie fabricant. Elle s'étend désormais sur une période de 4 ans.

L'utilisation d'une prothèse auditive nécessite aussi l'achat ou le remplacement d'accessoires divers : embouts écouteurs, microphones... Ils sont également pris en charge par l'Assurance Maladie sur prescription médicale et présentation des justificatifs de dépenses. Ils sont remboursés à 60 % sur la base des tarifs suivants, fixés par la LPP :

Types d'accessoires	Base de remboursement	Conditions
<b>Ecouleur</b>	5,32€	
<b>Microphone</b>	9,17€	
<b>Embout enfant moins de 2 ans</b>	53,36€	Limité à 4 par an par appareil
<b>Embout de 2 ans à 20 ans et personne atteinte de cécité</b>	53,36€	Limité à 1 par an par appareil
<b>Embout à partir de 20 ans</b>	4,91€	Limité à 1 par an par appareil

## 5. Remboursement des piles

Le protocole d'accord relatif à la fixation des conditions de prise en charge des aides auditives entre le ministère des solidarités et de la santé, le ministère de l'action et des comptes publics et les représentants du secteur de l'audioprothèse ont établi un nouveau barème de prise en charge du remboursement annuel des piles auditives (applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019).

Types de piles	Base de remboursement	Nombre limite par appareil	Remboursement
<b>Pile 10</b>	<b>1,50 €</b>	<b>10 plaquettes par an</b>	<b>15 €</b>
<b>Pile 312</b>	<b>1,50 €</b>	<b>7 plaquettes par an</b>	<b>10,50 €</b>
<b>Pile 13</b>	<b>1,50 €</b>	<b>5 plaquettes par an</b>	<b>7,50 €</b>
<b>Pile 675</b>	<b>1,50 €</b>	<b>3 plaquettes par an</b>	<b>4,50 €</b>

A noter que le prix limite de vente au public fixé à 1,50€ TTC est en outre appliqué pour les personnes bénéficiaires de la CMU ou de l'ACS.

## 6. Suivi de qualité

La prescription d'une aide auditive, sa délivrance, et les prestations qui y sont associées s'accompagnent de l'envoi, à différentes étapes, d'un questionnaire de satisfaction au patient. Les moments auxquels le questionnaire doit être envoyé sont précisés ci-dessous.

- 1<sup>ère</sup> partie : lors de la consultation, le médecin prescripteur déclenche l'envoi du questionnaire « Evaluation R - partie 1 » par voie électronique ou postale selon le choix du patient
- 2<sup>ème</sup> partie : lors de la dernière séance réalisée dans le cadre de la période d'adaptation probatoire de 30 jours, l'audioprothésiste déclenche l'envoi du questionnaire « Evaluation R - partie 2 » par voie électronique ou postale selon le choix du patient
- 3<sup>ème</sup> partie : à l'issue de la seconde année d'appareillage, l'audioprothésiste déclenche l'envoi du questionnaire « Evaluation R - partie 3 » par voie électronique ou postale selon le choix du patient

Ainsi, si cette réforme doit permettre de faciliter l'accès à l'appareillage et diminuer le montant à charge du patient, en ayant pour objectif de se rapprocher des 50% de patients malentendants appareillés, bon nombre de changements sont à prévoir. Il est donc nécessaire d'en tenir informé les patients afin d'agir en toute transparence et faciliter la mise en application de cette réforme. Mais au final, grâce à cette réforme, c'est une offre d'appareillage très performante avec un reste à charge très réduit qui s'offre aux patients. Elle permet d'élargir l'accès à une audioprothèse de qualité, tout en incluant les services d'un audioprothésiste pour l'accompagnement du patient.



**Elisa TAFFOUREAU**  
Chargée de Mission  
3ème année Paris

## Les obligations du 100% santé

Le 100% santé est une **réforme majeure** pour l'amélioration de l'accès aux soins de qualité en optique, en audiologie et en dentaire. Tous les Français, à partir du 1er janvier 2019, peuvent bénéficier d'une prise en charge à 100% **par la Sécurité sociale et les complémentaires de santé.**

### 1. Prescription

- Chez l'**adulte** et l'enfant de plus de 6 ans, la primo prescription doit être réalisée par un médecin **oto-rhino-laryngologiste (ORL)** ou un médecin généraliste qui a effectué le parcours de **développement professionnel continu (DPC)** en « Otologie médicale » attesté par le Collège de médecine générale (CMG). Ce DPC se mettra en place progressivement.

Le renouvellement de la prothèse peut être effectué par un médecin généraliste ou un ORL.

- Chez l'enfant de moins de 6 ans, la primo prescription doit être réalisée par un **ORL formé en audiophonologie infantile**. La prise en charge d'une aide auditive doit être complétée par celle d'un **bilan orthophonique**. Le renouvellement de la prothèse doit être effectué par un ORL pédiatrique.

### 2. Adaptation

Les professionnels en contact avec les malentendants doivent être identifiables par le port d'un **badge** précisant leur fonction.

L'audioprothésiste doit proposer systématiquement au moins une aide auditive de classe I pour chaque oreille devant faire l'objet d'un appareillage.

Lors du **rendez-vous d'adaptation**, l'audioprothésiste doit obligatoirement effectuer les tests suivants :

- Une otoscopie ;
- Une audiométrie tonale liminaire en oreille séparée et en conduction aérienne et osseuse ;
- Une audiométrie supraliminaire ;
- Une audiométrie vocale (OD/OG) ;
- Une audiométrie vocale dans le bruit ;
- Un test de localisation spatiale (si justifié) ;
- Une prise d'empreinte selon les cas.

L'adaptation doit s'appuyer sur les préréglages et les résultats audiométriques en champ libre via l'utilisation de la chaîne de mesure et/ou à l'aide de mesures in vivo.

**L'essai doit être systématique, avec une durée minimale de 30 jours** prolongeable.

Un **compte-rendu** de l'adaptation doit être adressé au prescripteur dans les 7 jours suivant la facturation.

L'audioprothésiste doit proposer une **séance de contrôle au 3ème, 6ème mois, et 12ème mois après la délivrance** de l'aide auditive. Tous ces rendez-vous doivent comprendre une audiométrie tonale en champ libre, un gain audiométrique vocal en champ libre à des niveaux d'intensité allant de la voix forte à la voix chuchotée et une audiométrie vocale dans le bruit.

Dans la première année d'appareillage, au moins un test de localisation spatiale ou équilibrage inter-aural, un réglage in-vivo ou coupleur des courbes de réponse seront effectués.

### 3. Suivi

Les séances de contrôle **pendant toute la durée de vie de l'appareil auditif** font partie de la prestation payée par le patient.

La fréquence minimale recommandée du suivi est de **deux séances par an** après la première année.

#### Minimum requis réalisable sur chaque année de contrôle :

- Un réglage in-vivo ou au coupleur ;
- Un gain prothétique ;
- Une audiométrie tonale en champ libre ;
- Une audiométrie vocale en champ libre à des niveaux d'intensité allant de la voix forte à la voix chuchotée ;
- Une audiométrie vocale en présence de bruit.

Ces séances comprennent également la **fourniture des pièces détachées**, et les réparations qui entrent dans le cadre de la **garantie fabricant qui est de 4 ans**, main d'œuvre comprise.

### Bibliographie :

Arrêté du 14 novembre 2018 portant modification des modalités de prise en charge des aides auditives et prestations associées au chapitre 3 du titre II de la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

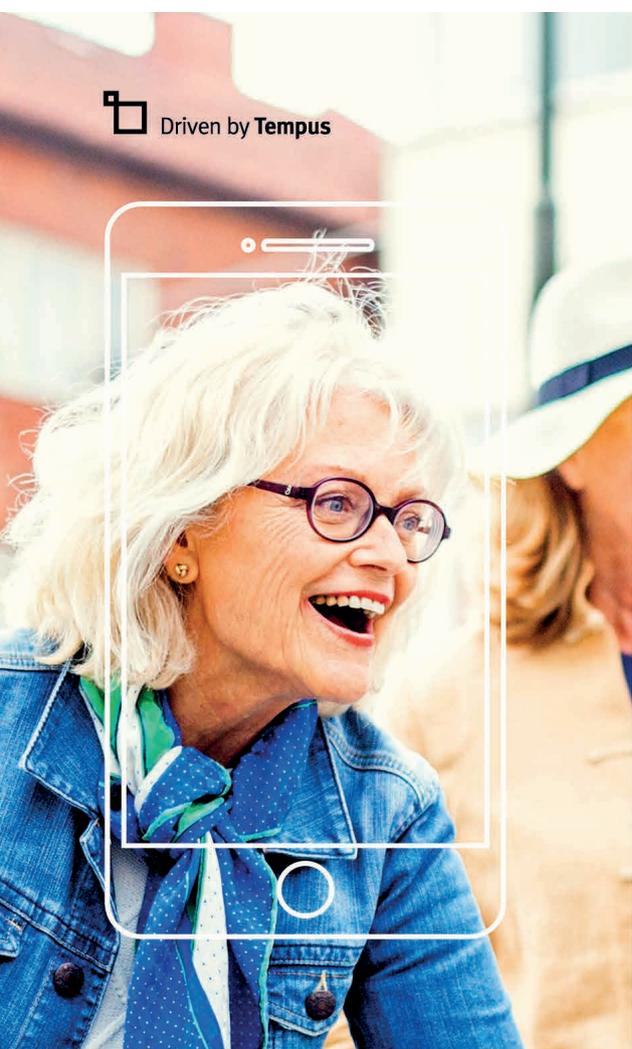
6 millions de malentendants, Appareils auditifs : ce qui change à partir de 2019, Janvier 2019, numéro 32, page 18 à 20.

<https://www.ouiemagazine.net/2018/06/13/les-syndicats-signent-laccord-sur-le-rac-0-en-audio-tous-les-details-de-la-reforme>

<https://www.ouiemagazine.net/2018/11/21/rac-0-publication-des-modalites-definitives-de-prise-en-charge-de-laudioprothese>

<https://www.edp-audio.fr/actualites/politique/5984-rac-zero-ce-qu-il-faut-retenir-de-cette-reforme-au-deploiement-progressif>

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/181306\\_-\\_dp\\_-\\_100\\_sante.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/181306_-_dp_-_100_sante.pdf)



## Lorsqu'ils sont engagés, nous sommes tous gagnants

Pour satisfaire pleinement vos patients ? Offrez-leur l'expérience globale qu'ils attendent. Unitron, avec ses technologies ingénieuses, hisse la notion de conseil patient à un niveau supérieur.

**FLEX:TRIAL™** permet de faciliter l'essai avec des aides auditives dédiées à cet effet.

**Log It All** vous apporte des données factuelles sur leur environnement sonore réel.

**Avec l'application\* Remote Plus** ils peuvent partager facilement et instantanément leur avis sur leur expérience auditive.

**Les technologies ingénieuses d'Unitron vont au delà de la notion d'innovation. Elles incarnent notre vision : offrir l'expérience patient la plus personnalisée. Et Moxi All en a tous les attributs.**



## Moxi All

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [unitron.com/fr](https://unitron.com/fr) ou appelez-nous au **04 26 23 22 00**



**Arthur ATTIA**  
Partenariat  
1<sup>ère</sup> année Paris

## **EUHA 2018 : Une première pour la FNEA**

**D**u 17 au 19 octobre 2018 s'est déroulée la 63<sup>ème</sup> édition du European Union of Hearing Aids Acousticians (EUHA) à Hanovre en Allemagne. Le groupe Sivantos-Signia France a décidé pour la première fois d'inviter des étudiants français.

Ce sont Tanguy Delmas (président de la FNEA) et moi-même qui avons eu la chance d'y participer (j'y suis allé seul suite à un contretemps de l'étudiant Bordelais).

Ce congrès est le plus grand européen et le deuxième plus grand au monde derrière le OTC Hearing Aids (Congrès Américain). C'est effectivement plus de 8000 personnes venant de 83 pays différents qui y étaient présentes. Il y avait 142 stands au total sur plus de 15000 mètres carrés.

Lors du congrès, un nouveau comité exécutif a été élu. La nouvelle présidente de l'EUHA sera Beate Gromke de Leipzig. Elle est membre du comité exécutif de l'EUHA depuis 2010 et la dirigera désormais avec la vice-présidente Eva Keil-Becker et le vice-président et trésorier Jürgen Matthies.

Ses objectifs pour son prochain mandat sont de maintenir le niveau élevé des audioprothésistes du Congrès international, de mettre le Congrès et l'EUHA encore plus sous les feux des projecteurs au niveau international.

Martin Blecker, l'ancien président de l'EUHA, a reçu l'insigne d'honneur d'or de l'EUHA lors de la cérémonie d'ouverture du congrès. Dans son discours élogieux, le vice-président de l'EUHA, Jürgen Matthies, a qualifié Martin Blecker de «polyvalent» qui a fait progresser l'EUHA. «La culture de l'EUHA a toujours été celle du partage des connaissances et de l'apprentissage mutuel», a souligné Matthies. Le public a exprimé sa gratitude à Martin Blecker en lui faisant une «standing ovation».

Le premier soir a eu lieu la soirée Sivantos Monde, alliant dîner, spectacles dansants et discours du PDG du groupe, de ses directeurs généraux Produits et Marketing.

Cette très belle soirée m'a permis de me socialiser avec l'équipe de Sivantos France et les différents audioprothésistes français qui étaient aussi invités par Signia pour le Congrès. C'est ainsi qu'au fil des discussions j'ai pu faire comprendre le rôle de la FNEA auprès des différents partenaires français présents au congrès, aussi bien sur les aspects politiques qu'étudiants. Ce fut aussi l'occasion pour moi de rencontrer l'audioprothésiste qui fut mon maître de stage plus tard dans l'année.

Une des choses importantes et marquantes à retenir de ce congrès, est l'émergence des fabricants d'audioprothèses et de produits liés à l'acoustique asiatiques. Effectivement, il semblerait que ces nouveaux fabricants souhaitant s'implanter sur les marchés européens commencent à se faire voir et grappiller quelques parts de marché dans quelques pays européens.

Je tiens donc à remercier Signia pour leur invitation, qui, outre les enrichissements personnels acquis lors de l'événement, ont permis à la FNEA d'être représenté par-delà les frontières, et surtout d'être présent sur un événement supplémentaire dans l'année, permettant un meilleur relationnel avec les sociétés, partenaires ou non, françaises présentes.



## Aidez nous à changer la vie de milliers d'hommes et de femmes en leur faisant vivre une expérience unique !

N°1 mondial de l'audition, Amplifon en France c'est :

Un parcours de formation personnalisé avec les meilleurs experts du métier

La liberté de choix des prothèses auditives

Une évolution de carrière construite avec un manager Audioprothésiste

Un partenaire privilégié et historique des médecins O.R.L.

A votre tour, venez vivre une expérience professionnelle unique : connectez-vous sur [www.careers.amplifon.com](http://www.careers.amplifon.com) ou contactez Thibault LEDROIT au 06 23 30 33 74

**amplifon**



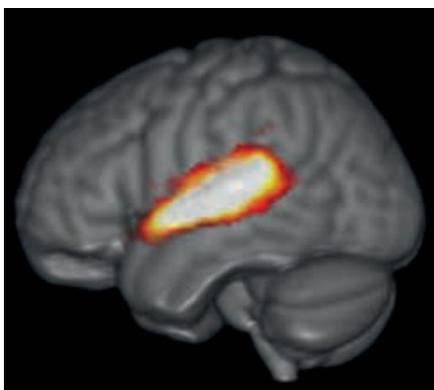
Rebecca LACROIX  
VP Affaires Sociales  
2ème année Fougères

## Réorganisation Corticale

Lorsque l'audition diminue, les patients utilisent de plus en plus la lecture labiale. Ils passent donc de leur audition à leur vision. Or celle-ci était normale et peu utilisée par les patients avant qu'ils ne perdent l'audition. Comment se fait-il que la vision se développe lorsque nous entendons moins bien ?

Tout d'abord il faut savoir que ce qui arrive à nos oreilles, ce que nous entendons est un signal acoustique. Afin que le message soit compris par le cerveau il doit être transformé en signal chimique. Une fois cette transformation réalisée, le message arrive au niveau du cerveau où il sera intégré dans l'aire auditive primaire et l'aire auditive secondaire.

Ci-dessous, une IRM fonctionnelle a été réalisée sur un sujet normo-entendant écoutant de la musique classique. La zone colorée correspond à l'aire auditive. C'est à cet endroit qu'est traité le message auditif.



Lorsque l'audition diminue, cette aire auditive est de moins en moins stimulée. Lors d'une cophose elle se retrouve totalement inhibée, plus aucun message n'y parvient.

Se produit alors un phénomène de plasticité cérébrale, l'aire auditive non stimulée va être réorientée sur d'autres fonctions selon de la surdité. Si elle est unilatérale, la réorganisation se fera sur le cortex controlatéral, il y aura une activation plus importante de l'aire auditive du côté sain et le côté lésé activera aussi le côté sain.

Pour une surdité bilatérale la plasticité se fera sur une autre fonction, la vue, en effet l'aire visuelle se situe en arrière du cerveau, derrière l'aire auditive, il s'agit alors d'une plasticité cross-modale (la réorientation se fait sur un autre sens). Les patients développent alors une aptitude à pratiquer la lecture labiale. Si on présente un stimulus auditif à un patient malentendant il y aura une activation de l'aire visuelle en plus de l'aire auditive.

Voici un exemple de plasticité cross-modale, chez les sujets sourds de naissance et pratiquant la LSF (Langue Française des Signes) on peut observer, en réalisant une IRM fonctionnelle au cours de laquelle on présente des images de signes, une activation de l'aire de l'audition bien que l'on ne leur présente que des images et aucun son. L'aire auditive a été réorientée sur la vue et ne sert plus à l'audition.

Pour les patients se faisant appareiller ou implanter, la réhabilitation se fait sur le long terme. L'amélioration des capacités auditives se fera sur plusieurs années après l'implantation. La stimulation auditive va permettre la réactivation des voies auditives au fur et à mesure, cependant l'aire mobilisée se verra moins spécifique qu'avant la perte d'audition et plus large. Afin de maximiser l'amélioration des capacités il est préférable de suivre une rééducation orthophonique afin de stimuler le plus possible le cerveau et ainsi la plasticité cérébrale, notamment chez les personnes âgées.

# Otoscan®

## Avançons ensemble vers le futur...

[itsthewayforward.com](http://itsthewayforward.com)



**Entrez dans votre futur d'audioprothésiste ! Faites de l'Otoscan votre allié pour l'avenir !**

Otoscan vous offre de merveilleux avantages grâce à sa technologie de pointe. Scannez directement le conduit auditif de vos patients, visualisez immédiatement l'empreinte en 3D sur votre écran puis partagez cette avancée avec vos patients pour leur offrir la meilleure expérience. Utilisez Otoscan pour conquérir de nouveaux patients et pour séduire votre clientèle en offrant un service de haute qualité. Gagnez du temps en réduisant la logistique et en vous assurant une fabrication d'embouts sur mesure optimale. Gagnez en tranquillité en transformant la prise d'empreinte en un geste parfaitement sécurisé. Préparez-vous à faire la différence !

**Découvrez en plus lors des Assises ORL de Nice et du Congrès National des Audioprothésistes.**

Contactez-nous au 01 60 13 76 66 ou via [otoinfo.fr@otometrics.com](mailto:otoinfo.fr@otometrics.com)  
[www.otometrics.fr](http://www.otometrics.fr)



**otometrics**  
a division of natus.



**Emilie CROSIO**  
Trésorière  
3ème année Lyon

## Le dépistage néonatal de la surdité

**D**éficit sensoriel le plus fréquent, sa prévalence est estimée à au moins 1 pour 1 000 naissances. Elle entraîne des perturbations touchant le développement de la communication et du langage, et le développement cognitif. Depuis 2012, un dépistage de la surdité chez le nouveau-né est prévu dans toutes les maternités.

On l'appelle dépistage précoce de la surdité permanente néonatale.

### Que dit la loi ?

La Direction générale de la santé a saisi la Haute Autorité de santé en 2004 afin qu'elle fasse le point sur les données de la science concernant le dépistage systématique de la surdité permanente néonatale. Ainsi, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, dans le cadre d'une convention avec l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant, a décidé de financer un programme de dépistage systématique de la surdité en maternité au moyen des potentiels évoqués auditifs automatisés (PEAA)<sup>[3]</sup>

L'arrêté du 23 avril 2012<sup>[1]</sup> rend le dépistage de la surdité congénitale obligatoire en maternité. Le programme de dépistage est alors mis en œuvre par les agences régionales de santé conformément à un cahier des charges national (fixé officiellement le 3 novembre 2014<sup>[2]</sup>) : le principe retenu est de proposer aux parents que leur bébé, alors qu'il est encore à la maternité, puisse bénéficier de ce dépistage. Il peut être proposé à J+2, c'est à dire après 24h de vie. En cas d'impossibilité, l'arrêté prévoit que ce dépistage puisse se dérouler avant la fin du troisième mois.

Ce texte précise aussi les modalités de financement et d'organisation du dépistage et indique comment les familles y sont associées : consentement, information, accompagnement. Les parents n'ont rien à payer pour ce dépistage, qui est entièrement pris en charge. Ils ont également le droit de s'opposer à sa réalisation.

### Le déroulement et les techniques utilisées :

Pour les parents qui ont donné leur accord, le dépistage de la surdité peut avoir lieu après 24 heures de vie. Il existe deux techniques éprouvées : les otoémissions acoustiques provoquées (OEAP) et les potentiels évoqués acoustiques provoqués (PEAP). Ces techniques sont indolores et dérangent très peu le nouveau-né.

Pour effectuer un dépistage à l'aide d'OEAP, on insère une petite sonde à l'entrée du conduit auditif. Celle-ci propage des sons et enregistre d'autres sons émis par l'oreille (les CCE) en réponse à cette stimulation. Les OEAP sont un test de dépistage simple, rapide surtout que les appareils d'enregistrement des OEAP sont maintenant automatisés (oto-émissions acoustiques automatisées) (OEAA).

La technique des PEAPa (Potentiels Evoqués Auditifs Précoces automatisés) implique la pose d'électrodes sur le crâne, le long du trajet du nerf auditif : ces électrodes enregistrent l'activité du nerf auditif. Une électrode active placée sur le crâne (vertex) permet d'enregistrer les potentiels évoqués du nerf auditif et du tronc cérébral (potentiels précoces I à V), de latence brève (<10 ms) permettant de tester la voie auditive jusqu'au colliculus inférieur. Cependant cette technique donne des informations subjectives uniquement sur une bande de fréquence (2kHz à 4kHz).



Si des parents refusent le dépistage alors que des antécédents familiaux ou d'autres facteurs de risque sont connus, une consultation spécialisée peut être proposée au cours des trois premiers mois, même en l'absence de vérification à la naissance.

Si le premier dépistage est positif, un autre examen sera prévu ainsi que bien entendu, un examen ORL complet, complété d'au moins 2 audiométries comportementales afin de vérifier la concordance entre les mesures comportementales et les mesures électrophysiologiques. En appui sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé, l'information transmise aux parents se doit d'être «complète, exacte et neutre pour éclairer le choix des parents»<sup>[3]</sup>.

Une attention est portée au vécu de l'annonce des résultats du dépistage. Les maternités sont invitées à proposer une rencontre avec le psychologue de la maternité ou du service de diagnostic, et indiquer d'autres ressources possibles : associations de parents d'enfants sourds, lieux d'accueil, etc.

Les parents doivent avoir accès aux coordonnées du Centre national d'information sur la surdité (CNIS) ainsi qu'aux données recensées par les Agences régionales de santé (ARS) - en lien avec les structures et associations - sur les structures de prise en charge précoce et d'accompagnement des parents (CAMSP, SAFEP...).

#### Sources :

- [1] Journal officiel de la République française - N° 105 du 4 mai 2012. Arrêté du 23 avril 2012 relatif à l'organisation du dépistage de la surdité permanente néonatale. Texte 48 sur 148.
- [2] Arrêté du 3 novembre 2014 relatif au cahier des charges national du programme de dépistage de la surdité permanente néonatale. NOR : AFSP1412396A
- [3] Avis de la Haute Autorité de santé sur l'évaluation du dépistage néonatal systématique de la surdité permanente bilatérale en date du 3 janvier 2007.

## Phonak à vos côtés...

Stages étudiants

Formations

Universités d'été

Aide à l'installation

Innovations

Produits

...et bien d'autres services !

Pour tous vos projets et vos demandes,  
n'hésitez pas à contacter Elise Neyron  
[Elise.Neyron@phonak.com](mailto:Elise.Neyron@phonak.com)



## UN ENTRAÎNEMENT AUDITIF PERSONNALISÉ

- 1 Bilan complet du patient. Le but est **d'obtenir une cartographie précise** de ses difficultés de compréhension
- 2 En fonction des résultats obtenus à l'issue de ce bilan, l'application Hearfit va proposer **un programme d'entraînement auditif personnalisé** sur plusieurs séances
- 3 Ce programme personnalisé se présente sous la forme d'**exercices ludiques** effectués sur une tablette tactile
- 4 La difficulté des exercices s'adapte aux progrès du patient et lui permet **d'évoluer à son rythme et en autonomie**

### LE FAUTEUIL

#### ERGONOMIQUE

Un espace cocon, confortable pour une ambiance cosy propice à la concentration

#### COMPACT

Une emprise au sol réduite pour l'implanter au sein de votre centre

#### ACOUSTIQUE

Revêtu d'isolant phonique pour une meilleure absorption des bruits et une qualité d'écoute optimale



« J'entends mais je ne comprends pas »  
« C'est bien mais dans le bruit je les retire »  
« Je ne peux pas dire que je sois insatisfait de vos appareils mais je m'attendais à mieux... »  
« Vos appareils ne me rendront pas mon audition »  
« Finalement, je m'attendais à mieux comprendre... »

Quels sont les audioprothésistes aujourd'hui qui n'entendent pas ce genre de plaintes ?

Malgré toutes les techniques d'appareillage et de réglage, devez-vous laisser vos patients dans un mal être auditif ?  
En France, 42.2 % des patients appareillés ne sont pas satisfaits de leur appareillage (DREES 2015)  
Devez-vous accepter cet état de fait ?

Bien sûr que NON et c'est pour toutes ces raisons et le bien de vos patients que Ludovic DELACOUR, Gaëtan HUBER-DEAU et Stéphane VAN DE GEHUGTE (société LDRD) ont créé Hearfit - la solution d'entraînement auditif.

Notre journaliste :

Hearfit, c'est quoi ?

Ludovic :

Hearfit c'est un logiciel couplé à un fauteuil acoustique. Cette solution propose aux patients appareillés de bénéficier de séances d'entraînement auditif personnalisé pour recouvrer une meilleure compréhension.

Notre journaliste :

Que propose le logiciel ?

Gaëtan :

La solution dresse d'abord un bilan complet du patient. Le but est d'obtenir une cartographie précise de ses difficultés de compréhension.

Notre journaliste :

Mais comment ?

Stéphane :

Nous avons créé un algorithme qui balaye 28 phonèmes de la langue française organisés en 21 groupes de confusions et nous nous appuyons sur une liste de plus de 700 mots.  
Ce bilan se fait dans des environnements variés ; hommes et femmes dans le calme et dans le bruit.  
En fonction des résultats obtenus à l'issue de ce bilan, l'application Hearfit va proposer un programme d'entraînement auditif personnalisé sur plusieurs séances.

Notre journaliste :

Comment se présente ce programme ?

Ludovic :

Ce programme personnalisé se présente sous la forme d'exercices ludiques effectués sur une tablette tactile. La difficulté des exercices s'adapte aux progrès du patient et lui permet d'évoluer à son rythme et en toute autonomie.

Notre journaliste :

En toute autonomie ?

Gaëtan :

Oui effectivement. Le fauteuil est disposé dans la salle d'attente (par exemple). Il est compact, avec une emprise au sol réduite. Il est revêtu d'isolant phonique pour une meilleure absorption des bruits et une qualité d'écoute optimale.  
Le patient s'installe dans le fauteuil. Il se connecte seul à sa session via son mot de passe, effectue ses exercices d'entraînement auditif.  
A l'issue, il obtient ses résultats et planifie ses prochaines séances.

Notre journaliste :

Combien de solutions d'entraînement auditif sont installées à ce jour ?

Stéphane :

Nous avons plus de 60 Hearfit présents sur le territoire. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui nous avons environ 1900 patients qui bénéficient de cette solution.

Notre journaliste :

Quel est le retour patient ?

Gaëtan :

La majorité ressent un réel changement de compréhension au bout de 4 séances. Tous expriment une volonté d'implication, d'attention et de concentration au quotidien. Ils sont pour la plupart plus détendus et n'appréhendent plus certaines situations qui les stressaient au quotidien.  
Certains ont trouvé « leur cerveau moins endormi ! »

Notre journaliste :

Et le retour des audioprothésistes ?

Ludovic :

Les progrès sont notables et mesurables. Au-delà des résultats obtenus (cf. mémoire de C. NEMETH), les patients ont un regard différent sur leur audioprothésiste. Ils sont acteurs, moteurs de leur appareillage, viennent dans leur centre plus régulièrement et s'approprient cet environnement. Ils sont beaucoup plus souriants et vont même jusqu'à se challenger entre eux. En tant qu'audioprothésiste, la relation patiente est bien plus aisée, positive et constructive.

Notre journaliste :

Et si les audioprothésistes veulent en savoir plus ?

Stéphane :

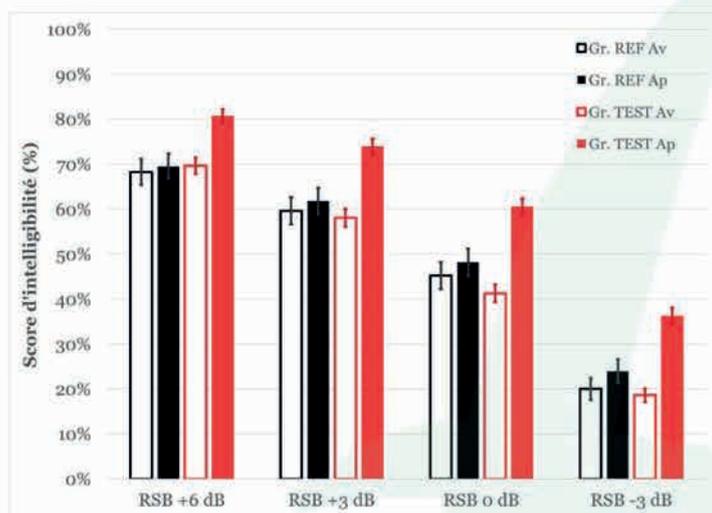
Nous sommes à leur disposition pour toutes questions. Ils peuvent également avoir de nombreuses informations sur notre site internet. Surtout qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec des audioprothésistes qui ont installé Hearfit dans la pratique de leur métier au quotidien.

De plus, nous serons présents sur le congrès des audioprothésistes les 22 et 23 mars (stand G8), venez tester par vous-même.

# Apport de l'entraînement auditif à l'intelligibilité du malentendant appareillé

Résultats de l'étude de Christophe Németh diplômé d'État d'Audioprothèse, sur la solution **HearFit**

## Audiométrie vocale dans le bruit



Groupe de Référence

Groupe de test HearFit

### Évolution du score d'intelligibilité dans le bruit.

*Le groupe de référence améliore son score d'intelligibilité très sensiblement et de manière non significative, alors que pour le groupe test nous constatons une forte amélioration, l'entraînement auditif améliore de manière très nette son score d'intelligibilité.*

# INTERSON

BY **PRODWAYS**

Dès le départ on a besoin de confiance et de soutien.  
C'est pourquoi Interson by Prodways vous accompagne dès vos premiers pas  
dans le **monde de l'audioprothèse**



[www.interson-protac.com](http://www.interson-protac.com)

## Ces sons gênants qu'ils sont les seuls à entendre !

### 1) Généralités sur les acouphènes

Les acouphènes, avant tout considérés comme un symptôme, et non une pathologie - ce qui explique les difficultés à uniformiser un traitement efficace - sont définis comme une perception auditive alors qu'aucun son extérieur n'est présent. Ils peuvent survenir n'importe où le long des voies auditives, entre l'oreille interne et le cerveau ([Jastreboff, 2008](#)).

Il existe deux types distincts d'acouphènes. Les acouphènes subjectifs, qui ne sont entendus que par le patient, alors que les acouphènes objectifs peuvent être entendus par autrui via un stéthoscope. Pour la grande majorité des personnes, les acouphènes sont perçus subjectivement, les acouphènes objectifs sont rares (environ 5% des cas entrent dans cette catégorie) et nécessitent une intervention médicale voire chirurgicale.

Aussi délétère que courant, le phénomène chronique touche 10 à 15% des adultes dans le monde ([Beck, 2002](#)). En France, on dénombre 16 millions d'acouphéniques et il y aurait près de 400 000 nouveaux cas par an. De plus, la probabilité de souffrir d'acouphènes augmente avec l'âge, et près de 75% des personnes touchées ont plus de 55 ans. Après 60 ans, 10 à 20% des personnes sont victimes de symptômes acouphéniques. ([Étude menée par les Journées Nationales de l'Audition & l'institut IPSOS \(enquête JNA – IPSOS – Crédit Agricole réalisée entre le 10 et le 17 février 2014 auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 900 personnes âgées de 16 à 75 ans\)](#))

### A/ Les principales causes

Les acouphènes constituent une affection courante mais leurs causes et symptômes sont très divers et complexes, tant les facteurs sont imbriqués entre eux et différent d'une personne à l'autre. Il faut également noter que bien qu'il existe un nombre conséquent de causes potentielles au symptôme acouphénique, certaines personnes souffrent d'acouphènes sans raison apparente.

Quoique nous ne parvenions pas à définir un schéma (uniforme) standard des causes d'apparition des acouphènes, les facteurs déclencheurs (et/ou d'aggravation) principaux sont identifiés ci-dessous :

Acouphènes objectifs	Acouphènes subjectifs
Contractions musculaires (myoclonies)	Détérioration ou lésion des cellules cillées
Anomalie au niveau de la cochlée (dysfonctionnement de la trompe d'Eustache ; tumeur de l'oreille moyenne ; fistule périlymphatique)	Perte soudaine d'audition (exposition à des sons forts)
Malformation vasculaire (hémangiomes ; athérosclérose)	Traumatisme à la tête ou au cou
	Presbycusie (vieillesse naturelle)
	Infection virale (ou bactérienne) de l'oreille ou des sinus
	Effets indésirables de certains médicaments
	Présence d'un corps étranger dans le conduit auditif
	Autres pathologies : maladie auto-immune de l'oreille interne ; maladie de Ménière ; neurinome acoustique ; maladie de Lyme ; anémie sévère

	Raisons biologiques : hypertension ; diabète ; spasmophilie ; taux de cholestérol élevé ; sclérose en plaque ; carences ; hypo ou hyperthyroïdie
	Défaillance physique : otospongiose ; trouble fonctionnel de l'articulation temporo-mandibulaire
	Habitude de vie : stress ou détresse émotionnelle ; tabagisme

## B/ Les conséquences majeures

Le symptôme acouphénique peut avoir un impact non négligeable sur le quotidien et être source de stress, d'anxiété, de colère ou encore des troubles sévères du sommeil. Ce phénomène, non pris en charge, peut également amener la personne à se retirer de la vie sociale et donner lieu à des sentiments d'isolement et de dépression.

Une étude menée par Dobie, R. A., en 2004 ([Overview : Suffering from Tinnitus](#)) nous montre que parmi les 10 à 15% de personnes souffrant d'acouphènes chroniques, 80% n'en sont pas gênés au point de solliciter de l'aide extérieure. Les 20% restants présentent des symptômes perturbant leur vie quotidienne et leur qualité de vie en général. Et à peine 1 à 2% des personnes souffrant d'acouphènes déclarent que ceux-ci sont très invalidants et les empêchent fondamentalement de mener une vie enrichissante.

Cela nous permet de constater que certaines personnes acouphéniques ont appris à ignorer leurs symptômes. La prise en charge et le suivi sont donc primordiaux. Car, bien qu'il n'existe pas de remède miracle pour les guérir, il est tout à fait possible de mettre en place des stratégies pour contrôler les acouphènes et diminuer considérablement les symptômes.

### 2) Stratégie de gestion pour regagner le contrôle, trouver un apaisement

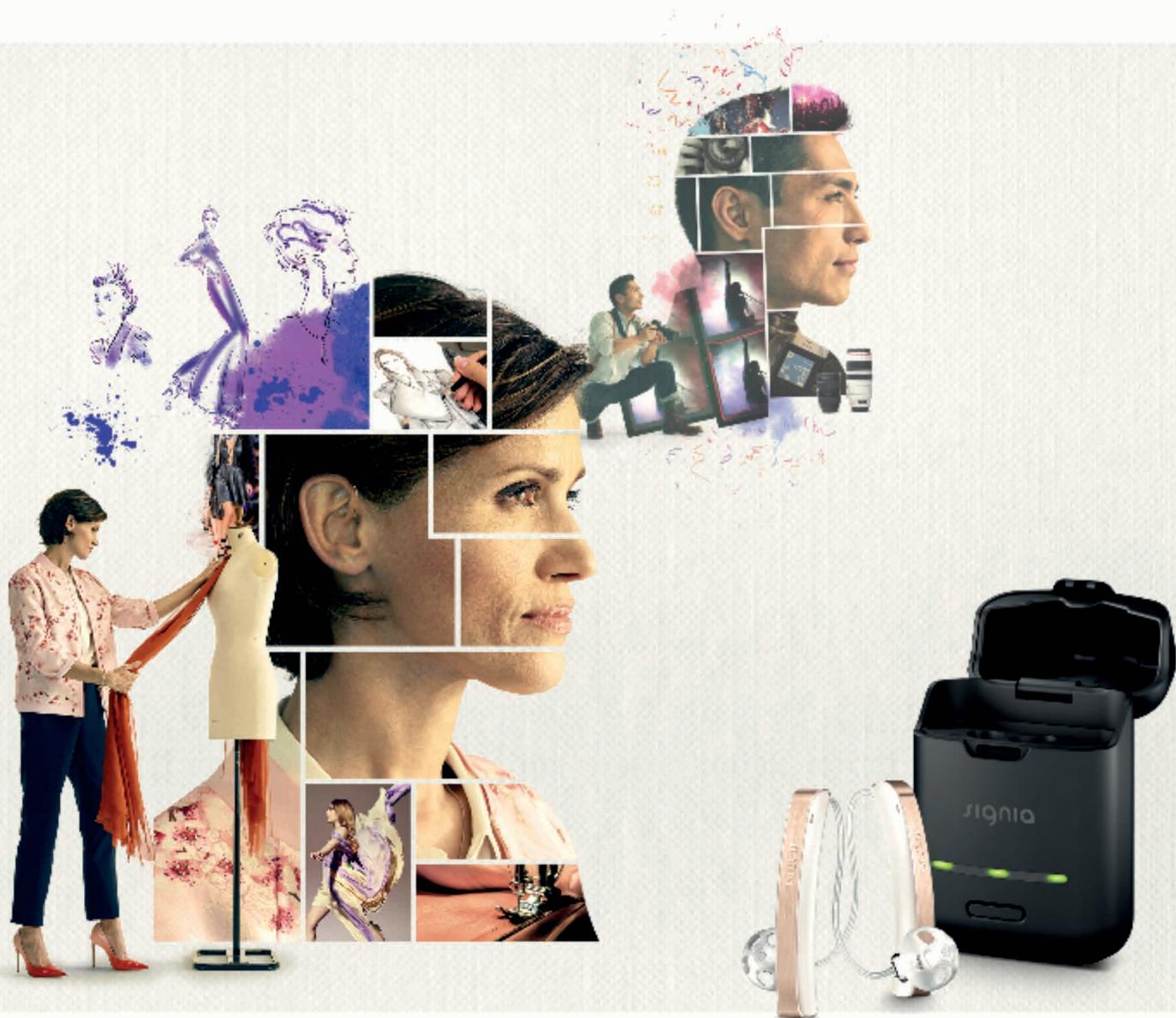
Il existe de nombreuses façons de gérer les acouphènes et de réduire leur impact au quotidien. Au travers les pages suivantes, nous dresserons une liste non exhaustive des stratégies de gestion et de soulagement qu'il est possible d'envisager avec votre patient acouphénique.

#### A/ L'audioprothésiste est au centre de cette stratégie

Acouphènes et perte auditive coexistent fréquemment. On estime que 80 % des personnes souffrant d'acouphènes sont également atteintes d'une perte auditive plus ou moins importante (et réciproquement, 80% des personnes possédant une perte auditive présentent un symptôme acouphénique associé). Ce recoupement significatif explique la place primordiale occupée par l'audioprothésiste dans le suivi des patients acouphéniques.

En effet, la pose du diagnostic par le médecin ORL, bien qu'indispensable à la mise en place d'une stratégie de gestion, n'est en réalité pas constamment la première étape. Le plus souvent, la consultation avec l'audioprothésiste la précède.

Au-delà du fait que l'audioprothésiste dispose des connaissances médicales, de l'empathie et des compétences techniques nécessaires pour assurer aux patients un suivi adéquat, il est également le



# STYLETTO. BIEN PLUS QU'UNE AIDE AUDITIVE.

Design, élégance et haute technologie pour une expérience unique.

- Aide auditive SLIM-RIC au design choc et révolutionnaire, un nouveau segment de marché
- Rechargeable avec écran de charge nomade pour 4 jours d'utilisation\*
- Technologie Signia Nx: OVP™ (Own Voice Processing), e2e Ultra HD, HD Spatial, Classification 3D



signia-pro.fr

\*19h d'autonomie après une charge complète de 3h, puis 3 cycles de charges supplémentaires sans branchement nécessaire grâce à l'écran de charge nomade.  
Août 2018. Dispositif médical de classe IIa. TUV SUD, CE 0123. Ce dispositif médical est remboursé par les organismes d'assurance maladie. Classe D : code générique (Base de remboursement) - de 20 ans : 2335084 (1400 €) et + de 20 ans : 2335791 (199,71 €). Pour un bon usage, veuillez consulter le manuel d'utilisation. Sivantos SAS est titulaire d'une licence de marque de Siemens AG. © Signia GmbH 2018.

Solutions  
Auditives

**SIEMENS**



# PORTRAIT D'UN AUDIOPROTHÉSISTE HEUREUX

REJOIGNEZ-NOUS ET VIVEZ LA SAGA AUDIKA

sur [recrutement.audika.fr](https://recrutement.audika.fr)



ou contactez Ghislaine au 01 53 53 89 96 • [ghch@audika.com](mailto:ghch@audika.com)  
et Lucie au 01 55 37 30 11 • [lhed@audika.com](mailto:lhed@audika.com)



**Audika**

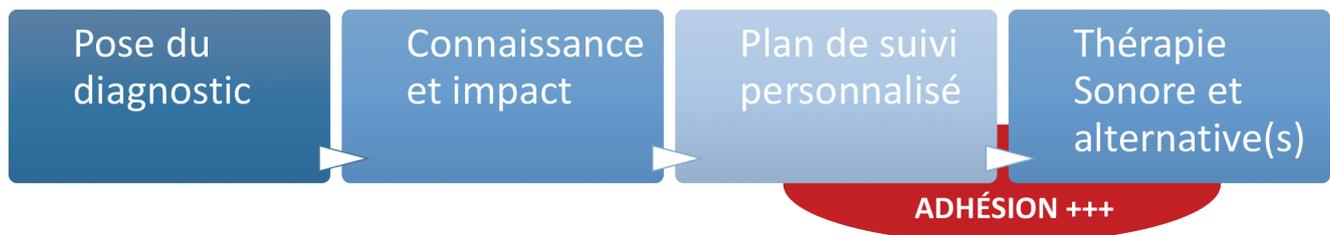
premier contact légitime du patient malentendant souffrant d'acouphènes, qui se persuade - parfois à tort - que ses symptômes sont à l'origine de sa déficience auditive.

L'importance du rôle de l'audioprothésiste dans l'accompagnement du patient, réside dans le fait qu'il est un véritable chef d'orchestre dans la stratégie de suivi du patient acouphénique. Plus l'audioprothésiste échange avec son patient et appréhende les impacts des acouphènes dans son quotidien, plus il pourra mettre en place une stratégie de gestion et de soulagement de l'acouphène globale et efficace, impliquant une équipe pluridisciplinaire. C'est également à lui que revient le loisir d'expliquer cette stratégie à son patient pour une adhésion maximale tout au long du processus d'habituation, le conseiller et le motiver.

## B/ Pluridisciplinarité et importance du partenariat

Il existe de nombreuses façons de gérer les acouphènes et de réduire leur impact au quotidien. Il est absolument essentiel de bien comprendre que chaque cas d'acouphènes est unique et nécessite un plan de traitement personnalisé. Certaines méthodes seront plus bénéfiques pour tel ou tel patient.

Les étapes de la prise en charge :



### i. Diagnostic

Tout patient acouphénique nécessite un bilan otoneurologique approfondi auprès d'un médecin ORL afin d'essayer d'en déterminer la cause et en vue d'adapter au mieux la conduite thérapeutique à envisager. Ce bilan intègre physiopathologie et bilan biologique (NFS, VS, bilan lipidique, dosage du zinc et des hormones thyroïdiennes, mesure de la tension artérielle), interrogatoire, examens audiométriques (audiométrie tonale, vocale, tympanométrie, PEA et parfois acouphénométrie) et lorsque cela est nécessaire : bilan radiologique - si éventuelle lésion du nerf auditif – ou scanner.

Au-delà de l'éventuel traitement médicamenteux administré par le médecin ORL, il est primordial d'accompagner le patient dans sa souffrance psychologique, réduire le stress lié après l'apparition des acouphènes et progresser dans la stratégie de gestion de ses acouphènes. C'est à ce stade que les thérapies sonores et alternatives ont leur rôle à jouer.

### ii. Thérapie sonore

La thérapie sonore est une technique mise en place par l'audioprothésiste, en collaboration avec son patient, qui vise à soulager les symptômes des acouphènes, on la nomme fréquemment thérapie sonore ou par extension « plan de traitement ». Pour une meilleure efficacité, la connaissance du patient est essentielle.

Cette technique peut inclure :

**Le port d'aides auditives** : elles amplifient le son. Si l'intensité de l'environnement sonore augmente, les acouphènes se ressentent moins. De nombreux patients rapportent des améliorations notables de leurs acouphènes suite au port d'aides auditives.

**L'écoute de sons dits d'apaisement (nature ou musique)** : une musique apaisante ou des sons naturels peuvent réduire le contraste entre les acouphènes et les environnements calmes.

**L'appareillage avec des appareils combinés** : il existe des aides auditives dotées de programmes dédiés au soulagement des acouphènes. Ces programmes permettent la diffusion de sons d'apaisement de différents types pour détourner l'attention des acouphènes et les soulager.

**L'écoute de livres sonores** : ils peuvent, pour certaines personnes, fournir le parfait mélange de son, stimulation sonore et confort.

### iii. Thérapies alternatives, dites cognitivo-comportementales

Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) sont indiquées dans la prise en charge des patients acouphéniques depuis de nombreuses années et ont fait de nombreux progrès ces derniers temps. Elles se proposent d'agir à la fois sur le versant cognitif (façon de penser péjorative) et sur le versant comportemental (comportements négatifs). L'objectif étant de permettre aux patients en souffrance, de retrouver une qualité de vie appréciable en supportant leurs acouphènes. Les TCC ont également une action bénéfique sur les états anxieux et dépressifs préalables, ou secondaires à l'apparition des acouphènes.

Parmi ces thérapies alternatives :

**Relaxation et méditation** : le yoga et la méditation se sont avérés être des outils de soulagement particulièrement efficaces.

En tant qu'audioprothésiste : il est conseillé de s'adresser aux disciplines telles que l'acupuncture, la sophrologie, l'hypnose, le yoga, la relaxologie et la méditation. Le point commun que l'on retrouve dans la majorité de ces disciplines est l'enclenchement de la restructuration cognitive.

**Sophrologie** : cette discipline se situe à la croisée des chemins entre méditation, hypnose, relaxation occidentale et techniques orientales - parfois assimilée à tort à une simple méthode de relaxation ou encore à un traitement centré sur la douleur, la sophrologie est capable d'apporter des réponses concrètes à une multitude de déséquilibres et de pathologies tels que l'insomnie chronique, les peurs phobiques, l'hypertension, les crises d'angoisse, de panique ou bien encore des troubles du rythme cardiaque.

**Programmation Neurolinguistique (PNL)** : cette discipline fait partie des nouvelles approches dans la psychologie du quotidien, elle propose de parvenir à des changements personnels dans le sens du mieux-être et mieux-vivre.

(Conclusion)

Les thérapies alternatives présentent l'avantage de pouvoir réguler efficacement les manifestations psychiques et physique du stress. Le but de ces thérapies alternatives est d'identifier les déformations cognitives (« personne ne peut m'aider »), et de repérer les comportements inadaptés (restriction auditive, anxiété, angoisses, etc.), qui seront ensuite analysés, afin de développer une stratégie adéquate en réponse à l'acouphène. La thérapie est généralement de courte durée (environ 10

séances sur une période de 2 à 3 mois), et améliore la qualité de vie de près de 70% des patients<sup>1</sup>. Néanmoins, ces thérapies ne diminuent pas de façon significative l'intensité de l'acouphène perçu, elles permettent au patient acouphénique de le faire passer au second plan, pour que celui-ci soit moins handicapant au quotidien.

En conclusion, les audioprothésistes et médecins ORL ne sont plus sans réponse face à un patient acouphénique. Des solutions efficaces existent pour écarter les trop fréquents préjugés « vous aurez des acouphènes à vie et il va falloir vous y habituer ». Le patient doit être rassuré et différentes thérapeutiques doivent lui être proposées de manière individuelle et personnalisée. Une prise en charge pluridisciplinaire est indispensable pour une prise en charge globale, dans l'objectif de maximiser les effets positifs de la thérapie.

Finalement, les progrès en recherche fondamentale ont aidé à mieux comprendre l'origine des acouphènes et leurs symptômes, et les essais réalisés ces dernières décennies ont abouti au développement et à l'utilisation de nouvelles stratégies de gestion convaincantes (alliant thérapies sonores et alternatives) qui sont dorénavant considérées comme des standards dans le suivi des patients acouphéniques. Dans cette continuité, les années à venir, devraient logiquement voir naître les premiers pas vers des traitements curatifs et scientifiquement prouvés pour cette affection handicapante.

--

Cet article vous est offert par Prodition :



des équipes expertes de l'audition à votre écoute.

---

<sup>1</sup> Etude menée en 2006 : **Acouphènes et thérapie comportementale et cognitive : Résultats à un an**

[A. LONDERO ; P. PEIGNARD ; D. MALINVAUD ; P. AVAN ; P. BONFILS], La presse Médicale, Vol.35, Issue 9, Part.1, Septembre 2006, Pages 1213-1221

**Méthode** : Inclusion de 96 patients consécutifs (49 femmes, 47 hommes, âge moyen 48 ans), souffrant d'acouphènes chroniques permanents depuis plus de 6 mois, ont été inclus. L'objectif de cette étude prospective était de mesurer la différence entre les niveaux de handicap ressentis chez les patients avant et après la survenue de la thérapie alternative observée pendant une année. Le recueil des informations a été effectué à l'aide des questionnaires standardisés et validés (tels que THQ).

**Résultats** : Une amélioration significative a été observée chez 75% des patients quel que soit le questionnaire standardisé utilisé pour mesurer le handicap ressenti lié à l'acouphène. L'amélioration a été qualifiée de « franche » lorsque le score du Tinnitus Handicap Questionnaire (THQ) final était <500. Cette amélioration franche après TCC a varié en fonction du handicap initial lié à l'acouphène (score THQ) ; elle a été constatée chez tous les patients ayant un handicap initial modéré (THQ initial <500), chez 70,3% des patients ayant un handicap initial moyen (500 < THQ < 1000) et chez 34,8 % des patients ayant un handicap sévère (THQ > 1000).

**Conclusions** : Les thérapies alternatives représentent une voie d'avenir prometteuse dans la prise en charge des acouphènes.



## Avec AUDITION CONSEIL 3 solutions pour accompagner les indépendants :

### CRÉER SON ACTIVITÉ

Vous souhaitez vous installer en tant qu'indépendant ?

### TRANSFORMER SON CENTRE

Vous êtes déjà en activité et souhaitez bénéficier de la force d'une enseigne nationale ?

### S'ASSOCIER OU DEVENIR SALARIÉ

Intégrez un réseau avec plus de 90% de centres exclusifs



Rejoignez AUDITION CONSEIL le 1<sup>er</sup> réseau d'audioprothésistes indépendants sous enseigne

Contactez Denis Kocher,  
Directeur du développement



acfparis@auditionconseil.fr  
01 56 56 75 61  
06 45 24 93 69



AUDITION CONSEIL fait partie des meilleures enseignes de France pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.



**Babacar DIEYE**  
VP Innovations Sociales  
3ème année Nancy

## PHONAK : MARVEL

Concentré de technologies sans aucune concession, Marvel permet d'avoir un son naturel et clair. En plus de cela, la connexion aux accessoires et aux Smartphones se fait directement, plus besoin d'interface(s)! Sa technologie rechargeable, ses applications et son nouveau design ne sont pas en reste sans oublier le Sound Delivery System.

### LE DESIGN

Le design des aides auditives Marvel est une combinaison de plusieurs nouveautés qui leur donnent une allure exceptionnelle jamais vue.

Par rapport à ses prédécesseurs, on remarque un boîtier plus arrondi, un bouton multifonctions complètement différent et un témoin lumineux multicolore. Les entrées du microphone aussi ont été repensées et repositionnées ce qui permet, entre autres, d'avoir une meilleure réduction du bruit du vent. La manipulation du tiroir pile est beaucoup plus aisée et les indicateurs de côtés se voient mieux.

### UN SON NATUREL ET CLAIR

Dans un milieu bruyant ou en mode streaming, le plus important pour le patient est de pouvoir se sentir à l'aise et le plus rapidement possible. C'est là qu'intervient le système d'exploitation AutoSense OS 3.0. L'analyse automatique de l'environnement permet de choisir le programme le mieux adapté avec un fonctionnement optimum garantissant une qualité sonore maximale.



Le nouvel AutoSense dispose d'un pré-calcul qui permet de s'adapter aux patients qui sont appareillés pour la première fois. Il permet aussi, avec les réducteurs plus efficaces, de diminuer l'effort d'écoute dans le bruit. Les signaux diffusés sont classifiés et l'amplification est adaptée. L'écoute en streaming est enrichie grâce à la compensation de l'effet de l'événement et enfin toutes les aides auditives Marvel disposent de la Technologie Binaurale VoiceStream™.

### LA CONNECTIVITÉ

Comme dit dans notre introduction, plus besoin d'interface pour se connecter aux aides auditives. Celles-ci se connectent directement que ça soit aux accessoires ou aux Smartphones (iOS® ou Android™). En plus de cela, la synchronisation binaurale permet d'avoir une diffusion instantanée entre les deux oreilles. La connexion aux accessoires tels que le TV Connector par exemple se fait par AirStream alors que pour le NoahLink Wireless ça sera plutôt le Bluetooth® Low Energy. Ce dernier permet aussi de se connecter aux Smartphones mais le Bluetooth® classique aussi le permet. Enfin, les aides auditives Marvel sont compatibles à tous les systèmes ROGER.

### L'OFFRE RECHARGEABLE MARVEL

ENFIN! Pourraient dire certains : les aides auditives se rallument automatiquement dès qu'on les retire du chargeur. Cette nouveauté, disponible avec la technologie lithium ion de Marvel, répond à une demande et aux retours d'expérience. Les aides auditives s'éteignent aussi automatiquement lorsqu'on les place sur le chargeur. En plus de cela, elles disposent d'un nouvel écran de charge avec port de charge standard USB-C. La nouvelle offre rechargeable permet une recharge complète ultra rapide (seulement en 3H) et une journée entière d'utilisation incluant le streaming. Une simple recharge de 15 minutes offre 3 heures d'autonomie supplémentaire.

Les aides auditives sont garanties 4 ans mais la batterie a été conçue pour durer 6 ans. Le chargeur premium est compatible avec toutes les aides auditives rechargeables Phonak.



Le Power Pack, une fois chargé, permet d'avoir 7 cycles de recharge sans branchement sur secteur. Un témoin lumineux tricolore est aussi à noter pour cette nouveauté.

## APPLICATIONS

Trois applications sont compatibles avec Marvel et elles respectent toutes les nouvelles réglementations sur la protection des données personnelles. Elles facilitent et renforcent la relation avec les patients, permettent de profiter au mieux des aides auditives Marvel tout en étant optionnelles. Le Phonak eScreener est un test de dépistage auditif en ligne qui s'intègre dans les sites Internet et autres communications digitales (réseaux sociaux, email...) des partenaires AdvantageYou de Phonak. MyPhonak app contient 2 solutions intégrées : le Phonak Hearing Diary qui permet de recueillir des commentaires et des données de satisfaction et d'utilisation des appareils Marvel et le Phonak Remote Support qui permet d'assister le patient à distance en effectuant des réglages ou délivrer des conseils d'utilisation en temps réel via Phonak Target. La dernière application est le Phonak Remote App qui permet au patient d'utiliser son Smartphone comme une télécommande.

## SOUND DELIVERY SYSTEM (SDS) 4.0

Avec le nouveau SDS 4.0, le couplage acoustique a été mis en avant pour répondre au mieux aux besoins des patients. Cette réponse a été en grande partie possible grâce aux composants qui constituent ses points forts et avantages. Parmi eux, nous pouvons citer un nouveau design des écouteurs qui disposent de 3 broches leur assurant une meilleure robustesse, du nouveau modèle d'écouteur M permettant d'avoir un Cérustop (CeruShield™) avec un réservoir 4 fois plus important et facile à manipuler. Sans oublier les nouveaux dômes permettant une meilleure rétention dans le conduit et l'épaulement qui s'assemble plus facilement avec un confort de port.

Depuis le 28 Novembre 2018, la gamme Audéo™Marvel propose l'Audéo M-312 et l'Audéo M-R. L'Audéo M-312T et l'Audéo M-13T sont prévus pour fin Février. Toutes ces nouveautés déjà sur le marché et en prévision peuvent faire espérer un avenir permettant à Phonak de rester au top du marché auditif français et mondial.

### Crédits :

Apple, le logo Apple, iPhone, iPad et iOS sont des marques de commerce d'Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Android, Google Play, et le logo Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

Photos Phonak

## Stage de technologie appliquée chez un fabricant

Expertise  
technique -  
Empreintes

Expertise  
technique -  
Contours

Expertise  
technique -  
Intra

Informatique  
et Sécurité

Une opportunité unique de découvrir, au-delà de l'aspect technique :  
les aides auditives, les solutions auditives implantables et le matériel audio et ORL

**oticon**  
PEOPLE FIRST

(Re)Découvrez la **Révolution Opn** et plongez au cœur de ses secrets : audiologie à 360°, bénéfiques sur le cerveau scientifiquement prouvés, Tinnitus SoundSupport, Twinlink, IFTT, ConnectClip... et plein d'autres possibilités !

Ne passez pas à côté de LA solution auditive tout-en-un la plus en avance sur son temps.



**oticon**  
MEDICAL

La gamme d'**aides auditives à ancrage osseux Ponto 3** et le Ponto 3 SuperPower, la seule aide auditive aussi puissante à allier performance et élégance, n'auront plus aucun secret pour vous !



**Interacoustics**

Présentations théoriques et entraînements à la pratique, dans vos domaines d'activité :

- Chaînes de mesures
- Audiométrie et Parole dans le bruit
- Acouphénologie
- Concept innovant «**Clean Desk**» pour une première installation réussie



**bernafon**<sup>®</sup>  
Your hearing · Our passion

Plus de 70 ans d'expérience, et nous n'avons pas fini de vous surprendre ! Et vous, quel est votre défi ? Pourquoi ne pas commencer par découvrir nos toutes dernières innovations : **Zerena, une gamme complète d'aides auditives pour une audition fluide et sans limites. Partout et en permanence.**



Et pour compléter votre parcours initiation, nous vous proposons un atelier «découverte marketing» :

- . Présentation des types de communications possibles
- . Présentation des éléments de décoration disponibles
- . L'accompagnement que le groupe peut vous proposer

PRODITON S.A.S., Parc des Barbanniers, 3 allée des Barbanniers, 92635 GENNEVILLIERS CEDEX - SIREN 301 689 790 R.C.S. NANTERRE  
Les produits fabriqués par Oticon a/s, Oticon Medical AB, et Interacoustics a/s sont des dispositifs médicaux

Votre contact durant le stage :

Marc LECOQ,  
Responsable Service Expertise Technique  
info@prodition.fr



L'EXPERTISE AUDITIVE

## OSEZ UNE ENSEIGNE DYNAMIQUE ET INNOVANTE !

- Un réseau de plus de 250 centres
- La puissance d'un groupe :  
1400 magasins Optic 2000 et Lissac
- Une centrale d'achat performante

## AVEC AUDIO 2000, REJOIGNEZ L'EXPERTISE AUDITIVE !

Nous serons à vos côtés pour :

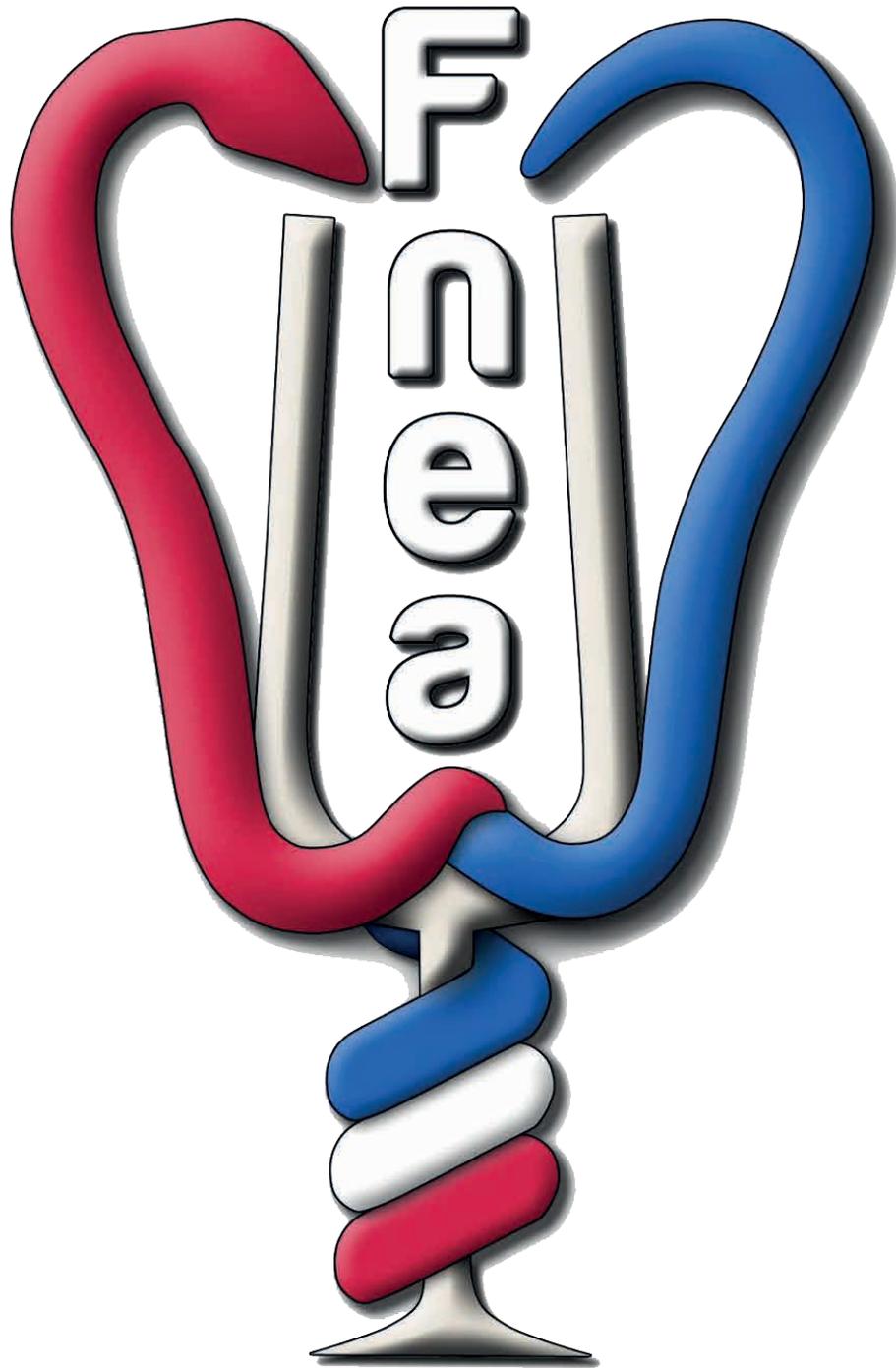
- Vos projets de centres exclusifs ou intégrés
- Un diagnostic personnalisé
- Vous accompagner dans vos démarches et votre développement

2 CAMPAGNES  
TV PAR AN ET  
DE NOMBREUSES  
OPÉRATIONS



Contact Yannick Joubert -  
Directeur Développement AUDIO 2000  
au 06 17 35 17 65 / 01 41 23 76 41  
ou par mail : [yannick.joubert@audio2000.fr](mailto:yannick.joubert@audio2000.fr)





# L'Entente Etudiante

Rejoignez nous sur les réseaux sociaux :



Et venez faire un tour sur notre site : [www.fnea.org](http://www.fnea.org)